



*Rapport
2011 Annuel*



Respectons la planète

Le papier utilisé pour l'impression de ce rapport d'activité est certifié PEFC, ce qui garantit une gestion durable des forêts dont le bois sert à la fabrication de la pâte à papier. Il a été produit par une entreprise certifiée selon la norme ISO 14001 et accréditée EMAS, certifications qui assurent la réalisation de progrès constants dans le domaine de l'environnement.

La fabrication de ce document a nécessité l'utilisation de près de 5,6 tonnes de papier.

Le sommaire



Distribution spécialisée
de robinetterie
bâtiment et industrie,
de pompes domestiques,
de matériels de plomberie,
chauffage central,
eau chaude sanitaire.

2 Le mot du président

4 Notre activité

4 Nos marchés

6 Notre métier

8 Nos fournisseurs

9 Nos clients

10 Notre histoire

11 Chiffres clés

12 Gouvernance

12 Organigramme

14 Rapport du Président
sur le gouvernement d'entreprise
et les procédures de contrôle interne.

14 Gouvernement d'entreprise

20 Contrôle interne

21 Informations sur les risques

22 Responsabilité Sociale des Entreprises (R.S.E.)

24 Vie boursière

26 Composition du capital

29 Relations avec nos actionnaires

32 Les chiffres consolidés

56 Les filiales

68 Comptes sociaux et indications
juridiques de la société mère

78 Rapports des commissaires
aux comptes

85 Table de concordance

90 Éléments constitutifs
du rapport financier annuel

92 Projet des résolutions



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 février 2012 conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires.

Le mot du Président



Guillaume ROBIN

Président-Directeur Général
de Thermador Groupe

Chers actionnaires,

“ L’année 2011 a été marquée le 30 juin par le départ de notre fondateur. Guy Vincent a construit Thermador grâce à une clairvoyance, une connaissance et une intuition hors du commun. Il nous a transmis ce groupe sans aucune dette, propriétaire de son outil de travail et dirigé par des femmes et des hommes compétents et impliqués.

Nous le remercions du travail accompli et du soutien qu’il nous manifeste encore aujourd’hui en restant administrateur et actionnaire du groupe. Une de nos missions est de conserver avec lui un lien privilégié.

Après l’euphorie des années 2007 et 2008, l’accalmie des années 2009 et 2010, nous avons connu une année 2011 nettement positive.

L’internationalisation du groupe est en marche uniquement par une croissance organique, afin de conserver notre niveau d’efficacité et limiter les risques. Notre jeune filiale Thermador International a en effet réalisé un chiffre d’affaires de 9,4 millions d’euros, en progression de 27 %.

Le chiffre d’affaires 2011 consolidé s’établit à 194 millions d’euros en progression de 9,4 %.

Le résultat net en hausse de 21,1 % retrouve le niveau de l’année 2008 puisqu’il atteint 20,6 millions d’euros.

Fidèles à notre politique de distribution, nous vous proposons un dividende de 6,10 euros. Malgré une année boursière assez chaotique, vous êtes toujours plus nombreux puisque nous dénombrons maintenant 6 105 actionnaires. Nous vous remercions de votre fidélité et de vos multiples témoignages de soutien et d’adhésion à nos valeurs. Cela nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Pour les raisons que vous connaissez, l’année 2012 sera probablement plus difficile. Nous ne prévoyons pas d’investissement lourd, pas de diversification risquée, mais un travail en profondeur sur les marchés sur lesquels nous sommes déjà : plus de 20 000 produits regroupés au sein de huit filiales spécialisées, et diffusés maintenant vers une quinzaine de pays en Europe.

Durant les prochaines années, nous pouvons encore croître en France et notre marge de progression à l’international est immense. ”

Guillaume Robin

Notre activité

15 millions de jardins en France, une ou plusieurs pompes par jardin...

NOS MARCHÉS

“La plupart des marchés sur lesquels nous intervenons ne sont pas trop exposés aux risques conjoncturels. Bien que les "métiers" de nos différentes filiales soient assez voisins, notre structure par filiale assure **une bonne répartition des risques.**”

Les circuits de fluides dans le bâtiment

Environ **54%** de notre chiffre d'affaires.

Thermador, PBtub et Sferaco pour une bonne part de son chiffre, distribuent des matériels destinés aux circuits de chauffage et d'eau chaude et froide dans les logements et le tertiaire : tubes en matériaux de synthèse chez PBtub, robinetterie chez Sferaco, robinetterie et autres composants d'installation de chauffage central chez Thermador.

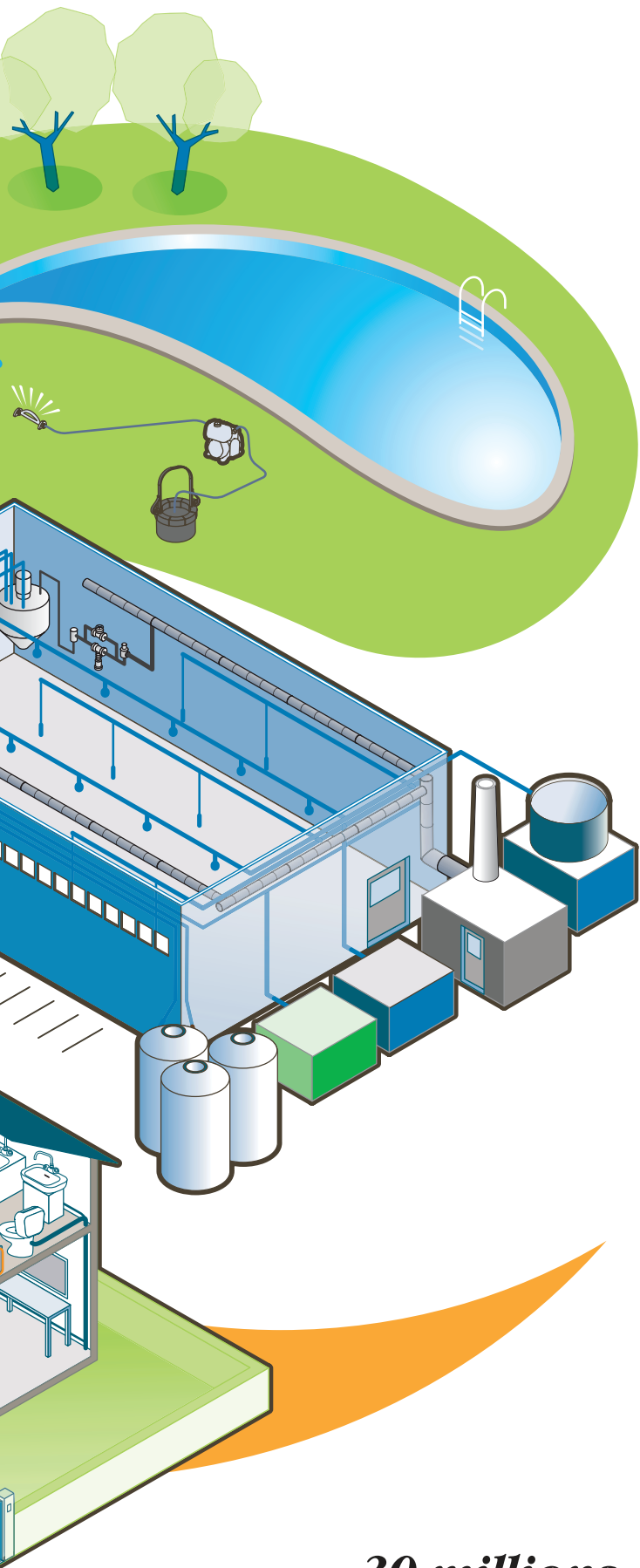
Les besoins du marché français en logements sont encore importants, de grands programmes de rénovation sont nécessaires.

L'essentiel de notre chiffre est basé sur l'entretien et la rénovation; il s'agit de marchés de "besoins" sur lesquels nous sommes positionnés pour profiter au mieux de leurs développements.

Dans le domaine de la circulation de l'eau chaude sanitaire, les impératifs de sécurité (anti-brûlure, anti-légionellose) devraient développer la vente de dispositifs que nous commercialisons.

Par ailleurs, nous sommes attentifs aux évolutions vers les énergies renouvelables : pompes à chaleur, solaire, biomasse, systèmes dans lesquels un fluide circule et où nous avons donc un certain nombre de matériels à vendre.





Les pompes domestiques (arrosage - relevage)

Environ **30%** de notre chiffre d'affaires.

Avec Jetly et Dipra, nous sommes des intervenants majeurs sur le marché français **des pompes domestiques** dans les circuits de distribution professionnels et dans les grandes surfaces de bricolage.

Arrosage, irrigation, alimentation en eau de maisons individuelles, transfert et relevage d'eaux claires ou usées, le marché des pompes est, et restera, important bien que les "saisons" soient plus ou moins bonnes en fonction des aléas climatiques.

Dans les domaines du relevage des eaux usées et de la récupération des eaux de pluie, Jetly a mis au point des matériels (cuves avec pompes et équipements) qui lui ont permis de prendre une place de leader (estimation interne) sur ces marchés en plein développement.



Les circuits de fluides dans l'industrie

Environ **16%** de notre chiffre d'affaires.

Sur la plupart des sites industriels circulent des fluides : eau, gaz, vapeur (industries chimique, alimentaire, pharmaceutique...). Nos filiales Sferaco, Sectoriel et Thermador International distribuent vannes, clapets, filtres, raccords, motorisations et régulations adaptés aux différents besoins de ces marchés.

Nous sommes très présents chez pratiquement tous les revendeurs spécialisés, grossistes en robinetterie industrielle, en fournitures industrielles, et nous enrichissons progressivement nos gammes de produits.

Nos matériels sont utilisés à la fois pour les travaux d'entretien et pour les nouvelles installations.



30 millions
de logements en France
dont environ 5 millions de résidences
secondaires, 15 millions de maisons
individuelles, plus des bureaux, écoles,
hôpitaux, prisons...

NOTRE MÉTIER

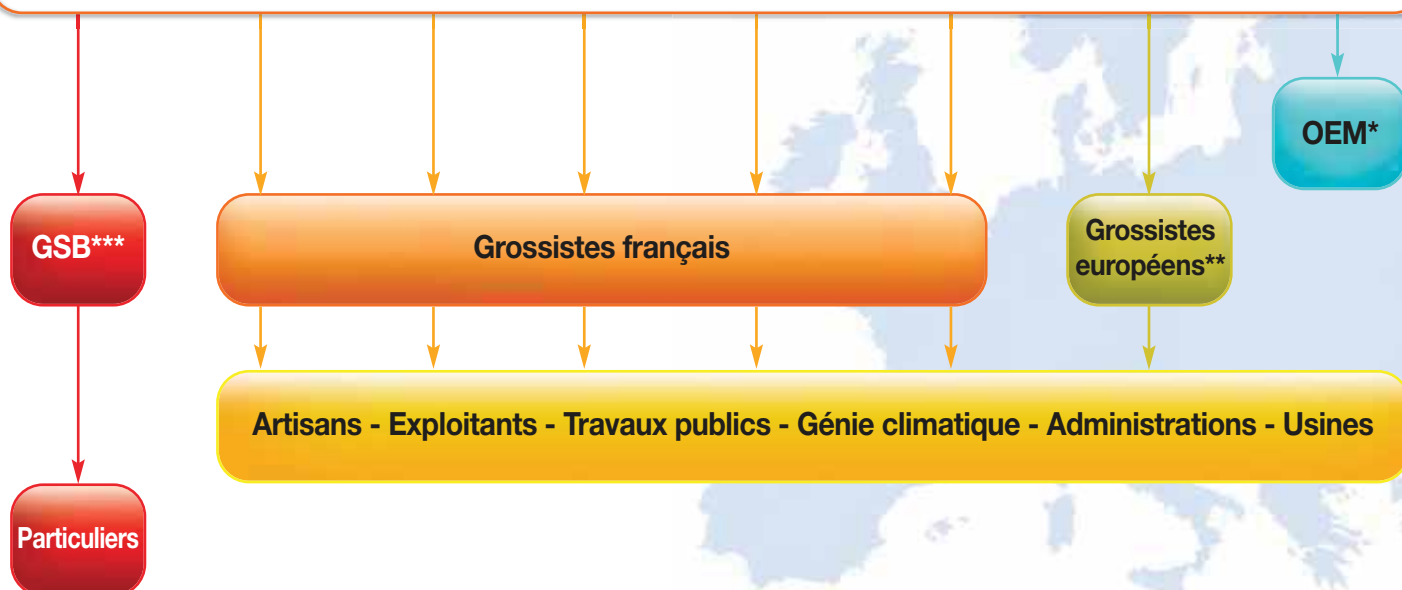
Distribution spécialisée de robinetterie pour le bâtiment et l'industrie, de pompes domestiques, de matériel de plomberie, chauffage central et eau chaude sanitaire.

Fabricants partenaires de Thermador Groupe. Plus de **200** usines dans le monde.

Nous assurons à nos partenaires industriels la diffusion de leurs produits en Europe via une organisation commerciale et logistique extrêmement efficace.



Nous proposons à nos clients une très large gamme de produits adaptés à leurs marchés, immédiatement disponibles sur stock.



*OEM = Original Equipment Manufacturer. Dans le cas d'Isocel, il s'agit de fabricants de chaudières, pompes à chaleur et systèmes solaires.

** Pays : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Hollande, Hongrie, Luxembourg, Macédoine, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Suisse. - ***GSB = Grandes Surfaces de Bricolage.

“*Nos filiales sont les **interfaces utiles et efficaces** entre une multitude d'industriels disséminés dans le monde et des **grossistes ou grandes surfaces de bricolage** de plus en plus exigeants.*”

Les savoir-faire et les outils industriels nécessaires à la conception et à la fabrication des produits rencontrés dans nos métiers sont extrêmement divers : matriciage, usinage, électronique, montage, automatismes, injection plastique, emboutissage, roto-moulage, fonderie... Cela explique que nous fassions appel à **une multitude d'industriels** éparpillés dans le monde pour constituer nos gammes. Certains d'entre eux, parmi les plus performants, font le choix de concentrer la majeure partie de leurs moyens humains et financiers sur leur cœur de métier ; la production. Ils confient donc tout ou partie de la distribution de leurs produits à des sociétés spécialisées, chargées du marketing, du commerce, du stockage et de la logistique. Ils cherchent des partenaires fiables et réguliers qui transmettent des commandes programmées et importantes pour assurer la fluidité de leur production. **Les sociétés du Groupe Thermador répondent à tous ces critères.**

Les grossistes et les grandes surfaces de bricolage gèrent des gammes gigantesques en assumant 2 à 3 mois de stock. Chaque rupture de stock leur fait perdre des clients devenus de plus en plus exigeants sur la disponibilité. Nous parlons ici des clients professionnels, comme les **artisans plombiers, les chauffagistes, les entreprises du génie climatique, les sociétés de maintenance industrielle ou spécialisées dans les travaux neufs, les électriciens, les entreprises de travaux publics**, mais aussi **des particuliers** qui se fournissent auprès des **grandes surfaces de bricolage** ou qui font intervenir chez eux des professionnels. Les grossistes sont donc naturellement à la recherche de fournisseurs pouvant leur proposer de larges gammes de produits, de grande qualité, à un prix compétitif et disponibles rapidement. Ils attendent que leurs commandes soient livrées complètes dans un délai court et fiable, afin de diminuer les stocks et les coûts de traitement de ces commandes. Ils souhaitent enfin des fournisseurs proches d'eux, capables de répondre à leurs questions techniques et de former leurs équipes, loyaux et transparents dans l'application de leurs politiques commerciales.



Local technique pour Sprinkler.

C'est là qu'interviennent **les sociétés du Groupe Thermador** en répondant parfaitement à ces exigences. Nos équipes, motivées et compétentes, sont à l'écoute de nos clients sur le terrain et au téléphone. Nos organisations très affûtées limitent les frais et nous rendent naturellement compétitifs et efficaces. Notre structure financière nous autorise des stocks très importants, garants d'une grande qualité de service.

Nos atouts

- Une connaissance approfondie des marchés.
- Une large gamme de produits appropriés.
- Des équipes commerciales de haut niveau très présentes sur le terrain.
- Une logistique performante : capacité de stockage, organisation des stocks et des expéditions assurant des livraisons en 24/48 h sur toute la France et en 2 à 6 jours partout en Europe.



NOS FOURNISSEURS

“ C’est la responsabilité du dirigeant de chacune de nos filiales de choisir ses fournisseurs et d’entretenir avec eux, des relations confiantes et régulières.

Bien que certains fournisseurs soient communs à plusieurs filiales, nous ne jugeons pas utile d’avoir un service achats centralisé pour le groupe. ”

Plus de **200 usines partenaires** dans le monde



Usine de DWT en Italie.



Réunion transversale des directeurs achats.

Nos fournisseurs sont des fabricants que nous avons sélectionnés parmi les meilleurs dans leur profession. Nous travaillons avec eux en très étroite collaboration et dans la durée.

Le développement du groupe s’est fait dès l’origine avec des **industriels italiens**, très réputés pour leur savoir-faire dans les domaines de la robinetterie et des pompes. Ils représentent aujourd’hui 45 % de nos approvisionnements. Depuis une quinzaine d’années, nous avons également noué des relations avec des **fabricants chinois**. Nous avons visité en Chine plus de 500 usines travaillant dans nos métiers. Aujourd’hui plus de 26 % de nos achats sont faits en Chine où nous avons une trentaine de fournisseurs réguliers de bonne qualité. Nos équipes font chaque année 7 à 8 voyages dans ce pays.

Pour assurer des relations étroites avec des patrons chinois qui ne parlent pas encore anglais, nous avons une collaboratrice ingénieure chinoise vivant en France, maîtrisant le français et ayant acquis une bonne connaissance de nos produits.

Achats du groupe en 2011

Total des achats : **121 M€** (en 2010 : 120 M€, en 2009 : 100 M€).

Répartition par pays :

	2011	2010	2009
Italie	45 %	46 %	52 %
Chine	26 %	28 %	21 %
France	13 %	14 %	13 %
Autres pays d’Europe	16 %	12 %	14 %

Répartition par devise :

	2011	2010	2009
Euro	74 %	72 %	79 %
US Dollar	26 %	28 %	21 %

Délais de paiement des fournisseurs au 31 décembre

(en milliers euros)	2011	2010
Soumis à la LME	5 193	4 270
de 0 à 45 jours	2 804	2 616
de 46 à 60 jours	809	644
de 61 à 75 jours	1 412	876
+ de 75 jours	168	134
Non soumis à la LME	13 487	13 499
Total	18 680	17 769

Risques

Dans nos relations avec nos fournisseurs nous veillons à ne pas avoir une trop grande dépendance qui serait due à un trop fort pourcentage de nos achats ou au caractère stratégique des matériels. Notre premier fournisseur représente 11,4 % des achats au niveau du groupe. Sur les matériels stratégiques nous avons le plus souvent plusieurs fournisseurs.



Magasin d'un grossiste en France.

Nombre de clients selon les filiales
1500 à 3000 clients
 De nombreux clients sont communs à plusieurs filiales.

NOS CLIENTS

“ Nos clients sont les **grossistes** en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles et pour Dipra les **grandes surfaces de bricolage.** ”

Cette profession a subi depuis quelques années une concentration importante. Les plus importants pour nous sont Comafranc, Descours et Cabaud, Frans Bonhomme, la branche distribution du Groupe Saint-Gobain, Richardson... Les autres sont le plus souvent affiliés à des **groupements d'achat nationaux (Algorel, Socoda...)**.

Notre présence commerciale est **très active au niveau des centres de décision nationaux** et au niveau des points de vente (animation, formation...). L'organisation de notre force de vente avec de petites équipes de vendeurs très professionnels et très présents sur le terrain permet une bonne efficacité.



Réunion commerciale chez Jetly.

Risques

Comme pour les fournisseurs, nous veillons à ne pas avoir une trop grande dépendance vis-à-vis de nos clients.

Actuellement la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

- le 1^{er} client représente 7,1 %
- les 5 premiers représentent 28,1 %
- les 10 premiers représentent 38,5 %

Ceci ne constitue pas une dépendance dangereuse.

Nous veillons également au recouvrement de nos créances clients en réagissant rapidement en cas d'impayés.

Le niveau des pertes clients est exceptionnellement faible soit **moins de 1 %** du chiffre d'affaires en 2011.

NOTRE HISTOIRE

Les étapes de notre développement



1968

Création de Thermador.

Capital de départ 300 000 F (45 735 €).

Importation, distribution d'accessoires de chauffage central.

Équipe de départ : Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil et Marc de Sereys.



1977

Création de Jetly.

Distribution de pompes domestiques et accessoires.



1978

Création de Sferaco.

Distribution de robinetterie bâtiment et industrie.



1986

Création de Dipra.

Vente aux grandes surfaces de bricolage : pompes, robinetterie bâtiment, plomberie.



1986

Création de Thermador Groupe.

Capital : 66 320 000 F (10 110 418 €).



1987

Introduction en bourse.



1989

Création de PBtub.

Distribution de tubes en matériaux de synthèse, chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire.



1989

Création de Sectoriel.

Automatismes de vannes.



1992

Création d'Isocel.

Vente de composants aux fabricants de chaudières.



2002

Création d'Opaline.

Agence de communication.



2006

Création de Thermador International.

Distribution des produits du groupe sur les marchés étrangers.

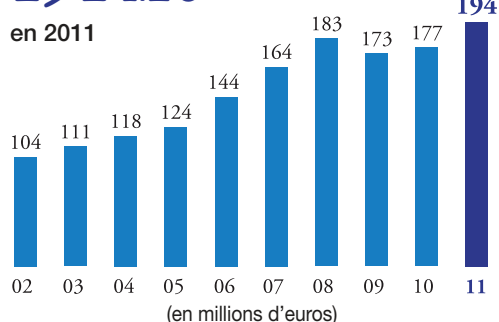
Une croissance régulière et bien maîtrisée

Pour 2002 et 2003, les chiffres présentés sont arrêtés selon les normes françaises.

Chiffre d'affaires
consolidé H.T.

194 M€

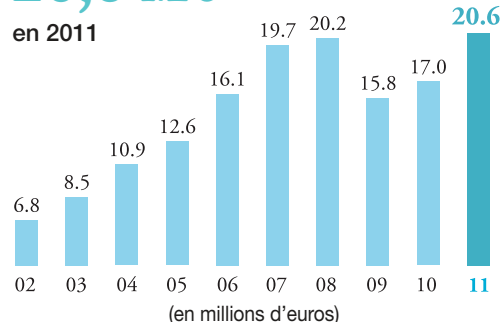
en 2011



Résultat net consolidé
part du groupe

20,6 M€

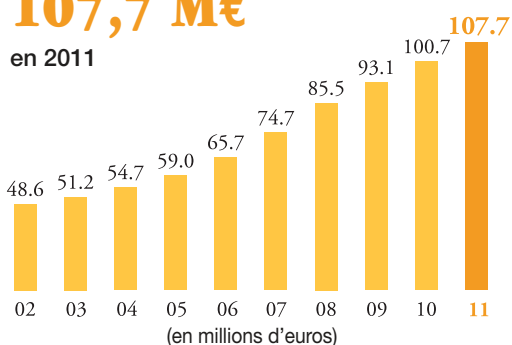
en 2011



Capitaux propres
après affectation du résultat

107,7 M€

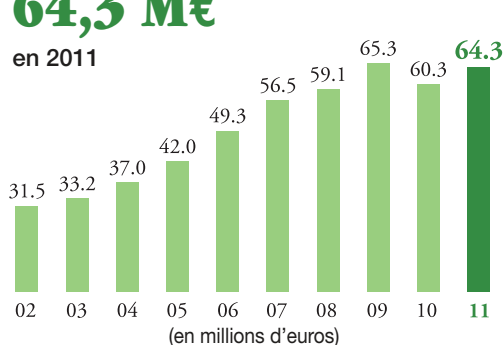
en 2011



Fonds de roulement
après affectation du résultat

64,3 M€

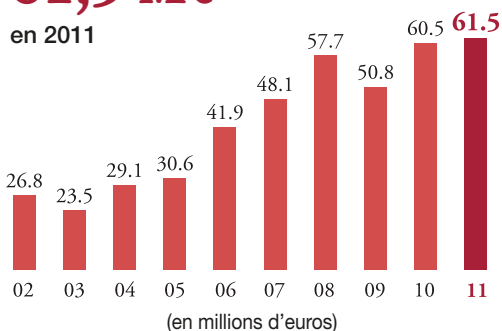
en 2011



Stocks

61,5 M€

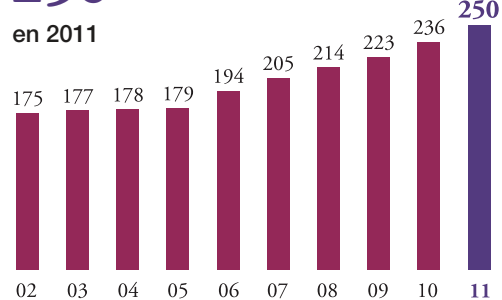
en 2011



Effectifs

250

en 2011



Gouvernance

ORGANIGRAMME

Président-Directeur Général
Guillaume Robin

Directeur Financier
Marylène Boyer

Directeur Général Délégué
Hervé Le Guillerm

Thermador

Guillaume Robin

100,0 %
Participation

PBtub

Eric Mantione

100,0 %
Participation

Isocel

Fabienne Bochet

99,9 %
Participation

Sectoriel

Xavier Isaac

99,9 %
Participation

Sferaco

Hervé Le Guillerm

100,0 %
Participation

Jetly

Jean-François Bonnefond

100,0 %
Participation

CHAUFFAGE

ROBINETTERIE

POMPES

De gauche à droite :

Eric Mantione, Fabienne Bochet, Xavier Isaac, Guillaume Robin, Marylène Boyer, Hervé Le Guillerm, Jean-François Bonnefond, Emmanuelle Desecures et Lionel Monroe.





Thermador Groupe

Dipra

Emmanuelle
Deseures

98,0 %
Participation

BRICOLAGE

Thermador International

Lionel
Monroe

100,0 %
Participation

INTERNATIONAL

S.C.I. Thely

Marylène
Boyer

100,0 %
Participation

Tagest

Marylène
Boyer

99,8 %
Participation

Opaline

Arlette
Berliocchi

100,0 %
Participation

DIVERS



Nous sommes parfois questionnés sur la pertinence de notre organigramme : pourquoi 8 filiales avec 8 équipes de direction, 8 équipes de vente, 8 services achats, 8 magasins Des regroupements ne permettraient-ils pas des économies d'échelle ? Nous pensons au contraire que les inconvénients évoqués ci-dessus sont plus qu'amplement compensés par l'efficacité démontrée de petites équipes spécialisées et très motivées.

Les 8 Présidents-Directeurs Généraux des filiales disposent en effet du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien du groupe qui leur assure les moyens financiers, immobiliers et informatiques nécessaires. Ils sont très proches du terrain et ont de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.

Guillaume Robin s'appuie quotidiennement sur Marylène Boyer et Hervé Le Guillerm pour diriger le groupe. Une réunion mensuelle plus formelle permet de faire un point sur des sujets transversaux et de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche du groupe.

Chaque semaine, les neuf dirigeants se retrouvent lors d'un déjeuner pour échanger sur les sujets d'actualité. Deux fois par an, ils consacrent ensemble une journée à l'extérieur pour réfléchir et échanger sur les ressources humaines, la stratégie et l'organisation.

Enfin, nous réunissons chaque mois de janvier une cinquantaine de cadres et agents de maîtrise du groupe lors des présentations des projets de chaque filiale. L'auditoire est alors invité à questionner les dirigeants de filiales sur leurs visions, leurs analyses, leurs décisions et leurs prévisions.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conseil d'administration



Guillaume Robin

Né en 1965

Président-Directeur Général
depuis le 30 juin 2011.

Administrateur
depuis le 12 avril 2010.

- Entré dans le groupe en 1999 comme Directeur Commercial de PBtub.
- Directeur Général de Thermador Groupe du 13 avril 2010 au 30 juin 2011.
- **Président-Directeur Général de Thermador** depuis 2006.
- Administrateur de Dipra, PBtub et Isocel.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration de Sferaco et Sectoriel.

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.
- 1991 : Diplôme Cesma MBA de l'EM Lyon.
- 1991-1998 : Chef des Ventes d'une filiale du Groupe Descours et Cabaud.

Nombre d'actions détenues : 24 291.

Nombre de droits de vote détenus : 30 775.



Marylène Boyer

Née en 1950

Administrateur
depuis le 27 mars 2000.

- Entrée dans le groupe en 1987.
- **Directeur Financier de Thermador Groupe** depuis 1998.
- Administrateur de PBtub, gérante de la S.C.I Thely et de Tagest.

Formation et parcours professionnel :

- 1973 : diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille et licence en Sciences Economiques.
- 1973-1986 : Directeur Administratif et Financier d'un groupe de négoce de jouets.

Nombre d'actions détenues : 31 995.

Nombre de droits de vote détenus : 53 767.

Le mandat de tous les administrateurs, sauf celui de Karine Gaudin, prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2013 et celui de Karine Gaudin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2014.



Hervé Le Guillermin

Né en 1954

Directeur Général Délégué
depuis le 13 avril 2010.

Administrateur
depuis le 22 mars 2004.

- Entré dans le groupe en 1990 comme Directeur Commercial de Sferaco.
- **Président-Directeur Général de Sferaco** depuis 2001.
- Administrateur de Sectoriel et Thermador International.

Formation et parcours professionnel :

- 1977 : diplômé en Génie Electrique (DUT).
- 2001 : diplômé ICG.
- 1979-1990 : Responsable du département industrie des établissements Mabilille (négoce industriel).

Nombre d'actions détenues : 31 648.

Nombre de droits de vote détenus : 54 375.

Pour rédiger ce rapport, le Président s'est inspiré principalement du référentiel Middelnext "pour les valeurs moyennes et petites" de décembre 2009, lui-même adossé au référentiel du Medef et au référentiel de l'AMF. Nous ne respectons pas complètement deux des préconisations :

- Séparation des fonctions de Président et de Directeur Général,
- Présence d'opérationnels au Conseil d'Administration.

Les raisons sont mentionnées ci-après.

Rappelons ici que Guy Vincent, fondateur du groupe, a quitté son poste de Président le 30 juin 2011. Il reste actionnaire de référence et administrateur extérieur. Le 1^{er} juillet, les fonctions de Président et de Directeur Général ont été à nouveau rassemblées en la personne de Guillaume Robin afin de limiter les complications et les coûts additionnels.

Le P-DG, détenteur de 1,14 % du capital, est soumis en permanence au contrôle des autres membres du Conseil d'Administration eux-mêmes fortement impliqués ou totalement indépendants. Il est révocable *ad nutum* et ne bénéficie d'aucun « parachute ». Toute dérive du pouvoir nous paraît aujourd'hui impossible.

On nous conseille parfois la mise en place d'une structure dualiste à directoire et conseil de surveillance. Nous préférons cependant conserver notre structure classique à Conseil d'Administration pour les raisons suivantes :

- Nous privilégions toujours la simplicité dans nos organisations et nos modes opératoires. C'est pour nous un gage d'efficacité et d'économie, y compris au sommet de l'organigramme. La cohésion de l'équipe dirigeante, la probité et le sens des responsabilités de chacun nous dispensent d'une autorité supplémentaire, autre que l'assemblée générale des actionnaires.
- Les neufs dirigeants présents au Conseil d'Administration sont personnellement très impliqués dans le capital. Ils défendent naturellement les intérêts des actionnaires.
- La connaissance du métier au sein de cette instance est un rempart contre les erreurs d'appréciation en ce qui concerne la stratégie mise en œuvre par le P-DG.
- Chaque salarié, de chaque société du groupe, est connu directement et personnellement par au moins un membre du Conseil d'Administration. Le juste partage des bénéfices entre les actionnaires et les salariés, dans l'intérêt de tous, est donc la préoccupation de chacun.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 personnes : les neufs dirigeants opérationnels du groupe, un administrateur extérieur, Guy Vincent et deux administrateurs indépendants, Milena Negri et Karine Gaudin. 5 femmes y sont présentes, soit plus de 40 % de l'effectif.

À ce jour, les membres du Conseil d'Administration ont 368 966 actions (17,3 %) et 604 488 droits de vote (22,4 %).

Conseil d'administration (suite)



Emmanuelle Desecures

Née en 1970

Administrateur depuis le 22 mars 2004.

- Entrée dans le groupe en 1994 comme Directrice Administrative de Dipra.
- **Président-Directeur Général de Dipra** depuis 1999.
- Administrateur de Jetly.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration de PBtub et Thermador International.

Formation

et parcours professionnel :

- 1991 : diplômée de l'EM Lyon.
- 1991-1994 : Auditeur chez Coopers & Lybrand.

Nombre d'actions détenues : 37 383.

Nombre de droits de vote détenus : 52 960.



Eric Mantione

Né en 1959

Administrateur depuis le 2 avril 2007.

- Entré dans le groupe en octobre 1990 comme Directeur Commercial de PBtub.
- **Président-Directeur Général de PBtub** depuis 1995.
- Administrateur de Thermador, Sferaco et Thermador International.

Formation

et parcours professionnel :

- 1982 : diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du Groupe Descours & Cabaud.
- 1987-1990 : Hachette Groupe livre Directeur Régional Ile-de-France.

Nombre d'actions détenues : 34 817.

Nombre de droits de vote détenus : 59 425.



Jean-François Bonnefond

Né en 1957

Administrateur depuis le 2 avril 2007.

- Entré dans le groupe en 1993 comme Directeur Commercial de Jetly.
- **Président-Directeur Général de Jetly** depuis janvier 2000.

Formation

et parcours professionnel :

- 1980 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1985 : Directeur Financier de la Société Prodipact-Groupe Schneider.
- 1986-1988 : Chef de Produit basse tension forte intensité du Groupe Schneider.
- 1989-1992 : Directeur Commercial de la Société Crouzet-Groupe Schneider.

Nombre d'actions détenues : 32 855.

Nombre de droits de vote détenus : 49 855.

Administrateur extérieur



Guy Vincent

Né en 1930

Administrateur depuis le 2 octobre 1986.

- Fondateur de Thermador en 1968.
- Président-Directeur Général de Thermador Groupe de 1986 à 2011.
- Administrateur de PBtub et de Thermador International.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration de Jetly, Thermador, Dipra et Isocel.

Formation et parcours professionnel :

- 1952 : diplômé H.E.C., licencié en droit.
- Jusqu'en 1968 : Directeur Commercial d'une société de fabrication de pompes.

Nombre d'actions détenues : 121 872.

Nombre de droits de vote détenus : 243 744.



Fabienne Bochet

Née en 1974

Administrateur depuis le 12 avril 2010.

- Entrée dans le groupe en 2001 comme Directrice Administrative d'Isocel.
- **Président-Directeur Général d'Isocel** depuis 2008.

Formation et parcours professionnel :

- 1996 : Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse.
- 1997-1999 : Caritas Liban.
- 1999-2001 : Administration des ventes dans une P.M.E. de distribution.

Nombre d'actions détenues : 18 805.

Nombre de droits de vote détenus : 21 558.



Xavier Isaac

Né en 1969

Administrateur depuis le 12 avril 2010.

- Entré dans le groupe en mars 2000 comme Directeur Général de Sectoriel.
- **Président-Directeur Général de Sectoriel** depuis 2008.

Formation et parcours professionnel :

- 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble.
- 2006 : Diplômé ICG.
- 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heidelberg Zement en Allemagne.
- 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax Sarco.

Nombre d'actions détenues : 18 609.

Nombre de droits de vote détenus : 21 338.



Lionel Monroe

Né en 1967

Administrateur depuis le 12 avril 2010.

- Entré dans le groupe en 2007.
- **Président-Directeur Général de Thermador International** depuis 2008.

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce de Paris.
- 1992-1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars.
- 1996-2006 : Directeur de Zone Export Groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.).

Nombre d'actions détenues : 16 330.

Nombre de droits de vote détenus : 16 330.

Administrateurs Indépendants



Milena Negri

Née en 1952

Administrateur depuis le 6 avril 2009.

De 1978 à 2001 :

- Propriétaire dirigeante de la société I.V.R., fabricant italien de robinetterie, province de Novare.
- En un peu plus de 20 ans Milena Negri a fait de I.V.R. une des premières sociétés italiennes dans sa spécialité.

Nombre d'actions détenues : 268.

Nombre de droits de vote détenus : 268.



Karine Gaudin

Née en 1966

Administrateur depuis le 4 avril 2011.

- Diplômée Audencia, Ecole Supérieure de Commerce de Nantes,
- Diplômée d'expertise comptable,
- Directeur Général d'un important cabinet d'avocats.

Nombre d'actions détenues : 93.

Nombre de droits de vote détenus : 93.

Conseil d'administration (suite)



De gauche à droite :

Lionel Monroe, Eric Mantione, Guy Vincent, Emmanuelle Desecures, Hervé Le Guillerm, Marylène Boyer, Guillaume Robin, Milena Negri, Karine Gaudin, Xavier Isaac, Fabienne Bochet, Jean-François Bonnefond.

1 Travaux du Conseil d'Administration en 2011

Au cours de cet exercice, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois notamment pour :

- Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels,
- Modifier le salaire mensuel de Marylène Boyer, autoriser le versement d'une prime exceptionnelle (cf. page 19) à Marylène Boyer, définir les montants refacturés des rémunérations de Guillaume Robin et Hervé Le Guillerm,
- Décider le versement d'une indemnité à Guy Vincent lors de son départ à la retraite,
- Autoriser le versement de jetons de présence à Milena Negri, Karine Gaudin et Guy Vincent,
- Autoriser la signature d'un avenant au bail pour tenir compte d'une hausse de 5,01 % à compter du 1^{er} janvier 2012 et de diminutions de surface,
- Nommer Guillaume Robin, Président - Directeur Général à compter du 30 juin 2011,
- Décider d'augmenter le capital social par l'attribution d'une action gratuite pour six anciennes et modifier les statuts en conséquence.

Le taux de présence des Administrateurs aux séances du Conseil a été de 93 %.

2 Audit des comptes

Les comptes de nos filiales sont établis par nos services comptables supervisés par une Directrice Administrative niveau bac + 5 avec souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit. Ils sont audités par un Commissaire aux Comptes.

Ils sont ensuite contrôlés et consolidés par le Directeur Financier de Thermador Groupe qui a une compétence comptable, financière et juridique de haut niveau.

Il vérifie à la fois l'exactitude des comptes et leur cohérence avec la comptabilité du groupe. Les comptes de Thermador Groupe sont ensuite "audités" par nos deux Commissaires aux Comptes, Mazars et S.S.E.C.

S'agissant d'une société cotée, les Commissaires aux Comptes sont investis d'une mission "encadrée" par l'A.M.F.

Nous avons déjà, à ce stade, trois étages de contrôle dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société.

C'est le Conseil d'Administration qui doit après les contrôles se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

Actuellement le Conseil d'Administration fait office de Comité d'Audit et consacre deux réunions dans l'année pour auditer et arrêter les comptes (semestriels et annuels). Ces réunions sont précédées par l'établissement d'un rapport d'audit détaillé, établi par le Directeur Financier Marylène Boyer et adressé à l'avance aux administrateurs. Il faut noter que certains de nos administrateurs ont une compétence financière (diplôme, pratique, expérience d'audit).

3 Rémunérations

Dans notre pratique, il n'y a pas de "comité de rémunération" mais une fois par an, en fin d'année, le Conseil d'Administration fait le point sur les rémunérations des dirigeants - salaire mensuel et prime de fin d'année - les décisions définitives appartenant aux Conseils d'Administration des filiales concernées pour les P.-D.G. des filiales.

Dans cette réunion, les administrateurs prennent des décisions sur les salaires des dirigeants. C'est un exercice délicat mais nous sommes toujours arrivés à un consensus sur des niveaux de salaires cohérents et raisonnables.

Le P.-D.G. du groupe et le Directeur Général Délégué sont rémunérés par leur filiale qui refacture à Thermador Groupe une partie correspondant à leur prestation.

En 2011, le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 967 K€ répartis comme suit :

Tableau des rémunérations (en milliers d'euros)

Les rémunérations correspondent à un mandat social sauf pour Marylène Boyer pour laquelle cela correspond à un contrat de travail.

	Indemnité de départ à la retraite	Partie fixe			Partie variable			Total rémunération		
	2011	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Guy Vincent	88	89	177	177		75	79	177	252	256
Guillaume Robin		163	137		92	70		255	207	
Marylène Boyer		163	156	156	79	66	66	242	222	222
Hervé Le Guillerm		169	156	156	85	70	64	254	226	220
Emmanuelle Desecures		143	137	137	35	25	27	178	162	164
Eric Mantione		152	146	145	48	41	49	200	187	194
Jean-François Bonnefond		157	151	148	79	70	70	236	221	218
Fabienne Bochet		87	68		18	10		105	78	
Xavier Isaac		118	111		40	34		158	145	
Lionel Monroe		120	113		25	17		145	130	

La partie variable est fonction des performances de la société dans laquelle les fonctions sont exercées ou du groupe pour les fonctions exercées à ce niveau. Le niveau de réalisation requis pour ces critères quantitatifs a été établi de manière précise et ne peut être rendu public pour des raisons de confidentialité, car ils correspondent à des résultats annuels internes. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage en nature (voiture,...). Les rémunérations indiquées sur le tableau ci-dessus sont donc uniquement des salaires.

4 Jetons de présence

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ne perçoivent pas de jetons de présence.

Les autres administrateurs ont perçu 1,5 K€ par séance de conseil lorsqu'ils sont présents. L'Assemblée du 6 avril 2009 a voté un montant total maximum de 25 000 €.

En 2011, Milena Negri a touché 7,5 K€, Karine Gaudin 4,5 K€ et Guy Vincent 4,5 K€.

5 Pacte d'actionnaires

Les 9 dirigeants concernés par la distribution de 87 000 actions gratuites en juin 2010 ont signé un pacte les engageant à conserver ces actions pendant 10 ans, ou, s'ils quittaient le groupe dans l'intervalle, à les céder à Thermador Groupe ou à un ou plusieurs dirigeants avec une décote de 30 % sur le cours de la Bourse. Pour le détail de ces attributions, toutes les informations ont été données (page 15 de notre rapport annuel 2008).

6 Opérations réalisées sur les titres de la société par les administrateurs en 2011

Déclarant	Qualité	Acquisitions	Cessions	Prix moyen d'achat	Prix moyen de vente
Guillaume Robin	P-D.G.	691		125,13	
Hervé Le Guillerm	D.G.Délégué	211		126,50	
Marylène Boyer	Administrateur	294		126,37	
Jean-François Bonnefond	Administrateur	468		126,36	
Eric Mantione	Administrateur	248		126,26	
Emmanuelle Desecures	Administrateur	231		126,50	
Fabienne Bochet	Administrateur	585		125,86	
Lionel Monroe	Administrateur	439		126,50	
Xavier Isaac	Administrateur	438		126,50	
Guy Vincent	Administrateur		2 903		126,50
Karine Gaudin	Administrateur	70		120,31	

7 Engagements vis à vis des dirigeants

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros. En 2011, conformément à cette autorisation, Guy Vincent a perçu 88,4 K€ d'indemnité de départ. Au 31 décembre 2011, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est enregistré pour 427 K€.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

8 Autres informations

8-1. Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux

Aucun mandat social nouveau n'ayant été confié et aucun renouvellement de mandat n'étant intervenu depuis le 6 octobre 2008, la recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

8-2. Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et communiquée aux commissaires aux comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

8-3. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.



Traitement d'une réception de marchandise chez PBtub.

CONTRÔLE INTERNE

1 Objet des procédures de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre groupe a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, des normes et principes de notre groupe afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

2 Organisation du contrôle

2-1. Au sein de la société-mère

- Thermador Groupe définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure la coordination des différentes activités.
- Thermador Groupe définit et veille à l'application de règles uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.
- Le même système informatique (ERP Générax) est utilisé depuis 2001 ce qui permet d'avoir une information exhaustive et uniforme en temps réel.
- Les moyens sont mis en œuvre pour maintenir une disponibilité constante des outils informatiques et pour assurer l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans le système d'informations.
- Thermador Groupe détient la totalité ou la quasi-totalité du capital de ses filiales et elle est présente (ainsi que ses principaux dirigeants) aux conseils d'administration des filiales.
- L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple, un plan de comptes unique, des flux intra-groupe isolés, des principes d'arrêtés de comptes communs.

2-2. Au niveau des filiales, les domaines clefs concernent principalement la maîtrise des ventes, des achats et des marges

- Chaque filiale comprend une direction générale, une direction administrative, une direction commerciale et une direction des achats : elle est autonome pour définir et mettre en œuvre sa stratégie dans le respect des règles définies au niveau du groupe. Seuls le P.-D.G. et la direction administrative disposent de la signature sur les comptes en banque.
- La tenue de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différentes filiales permet de mettre en commun les expériences et de valider la bonne application des procédures.
- Des inventaires physiques fréquents, complets ou tournants, permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.
- Nous sommes particulièrement attentifs au respect des règles d'éthique par nos services achats.
- Les directions des filiales transmettent mensuellement à la direction du groupe : une situation prévisionnelle de leur trésorerie, une balance âgée des créances clients, le montant de leur stock, un recoupement entre la marge statistique et la marge brute comptable, un bilan et un compte de résultat avant impôt. Un comparatif par rapport aux budgets et aux chiffres de l'année précédente permet une analyse mensuelle.

2-3. Politique de rémunération

La rémunération des personnels comprend :

- une partie fixe sur 13 mois,
- et une partie variable qui dépend dans chaque filiale des résultats de la filiale et des performances individuelles. En moyenne, cette partie variable représente actuellement 22 % du salaire annuel.

2-4. Appréciation du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessus, approuvées par le Conseil d'Administration du 10 février 2012, ont démontré jusqu'alors leur efficacité.



Réunion transversale des directeurs commerciaux.

“ La société a procédé à une **revue des risques** qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu’il n’y a pas d’autres risques significatifs hormis ceux présentés. ”

1 Risques mineurs

1-1. Risques de taux

Nous n’avons aucun crédit à moyen ou long terme, donc pas de risque sur les taux.

1-2. Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La situation au 31 décembre 2011 est positive (Etat des flux de trésorerie p. 40), de plus le groupe a des lignes de découvert non utilisées.

1-3. Risque sur les placements

Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sous forme de SICAV de trésorerie ne représentant ainsi aucun risque.

1-4. Activité de développement : néant.

2 Risques environnementaux et développement durable

Nous sommes peu concernés du fait de la nature même de notre activité : la distribution.

Le seul risque environnemental est lié aux éventuelles conséquences d’un incendie : pollution de l’air par des fumées toxiques ou du sol par des effluents.

Afin de nous prémunir de ces risques et de respecter la réglementation, les derniers bâtiments construits sont équipés d’un système automatique de protection incendie ainsi que de bacs de rétention permettant la récupération des eaux éventuellement polluées.

3 Risques de crédit

Nous avons donné en page 9 (ainsi que dans la Note 22 de l’annexe aux comptes consolidés p. 49) des précisions sur notre gestion du risque "clients". Nous n’avons pas d’assurance crédit.

4 Risques de change

Environ 26 % de nos achats - essentiellement en Chine - sont réglés en dollar US. Notre politique est d’acheter les dollars le jour où nous devons régler les factures. Certaines filiales recourent - pour les fournisseurs importants - à des couvertures à terme ou des achats d’options, afin de fixer le cours au moment de l’achat. Mathématiquement, une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 3,2 millions d’euros sur le niveau de marge.

De toute façon, le prix d’achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.

Nous ne considérons donc pas les différences de change éventuelles comme un risque, mais comme un élément de notre prix de revient.

5 Variation des cours des matières premières

Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d’achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits, ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.

Il s’agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et nous estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risques pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

6 Risques juridiques

Dans les douze derniers mois, il n’y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire ou d’arbitrage (y compris toute procédure dont nous aurions eu connaissance, qui serait en suspens ou dont nous serions menacés) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

7 Risques garantis par des contrats d’assurance

7-1. Responsabilité civile après livraison

Concerne les litiges survenant sur des installations où sont mis en cause des matériels que nous avons livrés.

Compte tenu des dizaines de millions de pièces que nous livrons chaque année mises en œuvre par des installateurs d’une compétence variable, nous avons toujours été impliqués dans un certain nombre de litiges. Nous sommes couverts par une assurance responsabilité civile après livraison auprès d’une grande compagnie d’assurance.

7-2. Autres risques

Nous sommes couverts par des contrats d’assurance auprès de compagnies de premier plan pour :

- incendie, vol, dégâts des eaux pour nos bâtiments et nos stocks,
- assurance véhicules, particulièrement pour notre parc d’engins de manutention. Nous veillons de très près à la formation et au comportement de nos magasiniers conducteurs de ces engins.

8 Risques liés au personnel, malhonnêteté, détournements, vols...

Du fait de notre structure en petites sociétés, les dirigeants de nos filiales sont très proches de leur personnel et très attentifs à son bon comportement et à son bon esprit.

9 Dépendance vis-à-vis des clients / fournisseurs

(cf pages 8 et 9).



Installation
de lanterneaux
et pose d'une résine
claire au sol

Nouveau magasin Dipra.

Enjeux environnementaux

Même si notre **activité est peu consommatrice de ressources naturelles**, nous sommes, depuis toujours, très concernés par leur bonne utilisation.

Comme beaucoup d'entreprises, la société Thermador a démarré son activité avec des moyens très limités. Nous avons gardé de cette époque **l'habitude de les économiser**.

Cela se traduit par des décisions prises par la direction, mais aussi et surtout, par le comportement responsable de chaque personne à l'intérieur du groupe.

Nos équipes étant regroupées au sein de **sociétés de petites tailles**, chaque personne se sent personnellement concernée : un gaspillage engendre une augmentation des frais et une baisse du bénéfice. Nous prenons donc garde d'**éteindre les lumières** lorsque nous quittons les bureaux, de fermer les fenêtres lorsque le chauffage fonctionne, de **réutiliser le papier** et de chauffer (et climatiser) sans excès.

Nos équipes magasins sont équipées de **vêtements adaptés** aux différentes saisons.

Nos commerciaux itinérants ne bénéficient pas de carte essence « entreprise ». Lorsqu'ils utilisent leur véhicule pour des déplacements professionnels, ils sont remboursés sur la base d'un forfait. Leur intérêt est de pratiquer l'éco-conduite. Lorsqu'ils louent des véhicules, ils se limitent à des modèles de petite taille, qui consomment peu de carburant. Par ailleurs, nous demandons à tous les salariés du groupe d'**habiter à moins de 50 km du siège**.

Nos principales sources de consommation d'énergie sont le chauffage et l'éclairage de nos bâtiments. Lors de leur construction et de leur rénovation, nous prenons des décisions simples et efficaces pour réduire ces consommations. Les murs, toitures et portes de quais sont isolés. Nous réalisons des puits de lumière pour diffuser une lumière naturelle dans les bureaux. Nous installons et entretenons des **lanterneaux sur les toits** de nos magasins afin de couper l'éclairage artificiel par temps clair.

Nous posons des **résines claires** sur le sol de nos magasins pour réfléchir la lumière naturelle.

Nous n'éclairons jamais nos bâtiments durant la nuit.

Nous installons des **capteurs de présence** et de seuils lumineux pour allumer et éteindre automatiquement les éclairages électriques.

Afin de profiter d'une très grande surface de toiture, le bâtiment de Jetly, construit en 2008, est équipé d'un **système de récupération d'eau de pluie**.

Notre organisation logistique, très concentrée, permet à nos partenaires transporteurs d'optimiser les ramasses sur notre zone. Cela se traduit par des frais d'expéditions à nos clients extrêmement bas dans notre profession.

En amont, nos volumes et nos stocks sont suffisamment importants pour, là encore, optimiser les transports des marchandises. La consommation de carburant ramenée à chaque produit est **la plus faible possible**.

Nous prêtons une attention particulière à la conception des emballages. Nous confions à des sociétés spécialisées le recyclage de nos déchets, essentiellement composés de carton, papier et bois. Les matériels retournés par nos clients sont renvoyés aux usines ou confiés aux ferrailleurs locaux qui trient le laiton, le cuivre, l'aluminium ou les métaux ferreux.

Enfin, certaines de nos filiales commercialisent des produits qui permettent d'**économiser les ressources naturelles** :

- des systèmes de récupération d'eau de pluie,
- des accessoires pour les pompes à chaleur, systèmes solaires, chaudières bois ou comptage de calories,
- des pompes classe A, à faible consommation d'électricité,
- des vannes d'équilibrage hydraulique permettant une juste répartition de la chaleur ou du froid dans les immeubles de bureaux,
- des compteurs d'eau,
- des robinets sanitaires équipés d'économiseurs.



Bureau Jetly.

Enjeux Sociaux

Nous développons notre politique du personnel aux pages 51 à 55 de ce rapport.

Nous mettons tout en œuvre pour que nos équipes soient écoutées, informées, formées, dirigées, en bonne santé, sereines, motivées et bien rémunérées.

Depuis toujours, une part des bénéfices est réservée aux salariés. En retour, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et font de très longues carrières dans notre groupe (cf p.55).

Nous visitons nous-même les sites de productions et contrôlons ainsi que les salariés de nos fournisseurs sont bien traités.

Enjeux économiques

Clients

Nos clients font l'objet de notre obligeance. Nos équipes et nos dirigeants sont à leur contact en permanence sur le terrain et au téléphone. Nous tenons nos promesses grâce à la puissance de nos stocks et à la qualité des produits que nous sélectionnons en amont. Notre politique commerciale est claire, nos accords respectés. Les litiges sont traités dans un délai court.

Fournisseurs

Les dirigeants du groupe portent la responsabilité des relations avec nos fournisseurs. Notre bonne conduite se résume par quelques principes simples :

- Nous travaillons avec une vision à moyen ou long terme.
- Les opérations « one shot » ne nous intéressent pas.
- Nous sommes transparents vis-à-vis de nos fournisseurs et leurs disons clairement ce que nous attendons d'eux.
- Le prix n'est pas l'unique critère de sélection de nos fournisseurs.
- Nous prêtons attention à leur pérennité, à la qualité des produits ou services qu'ils nous proposent, à leur transparence, à leur politique commerciale et à leur réactivité.

Contribution à l'activité économique locale

Nous employons 250 personnes habitant la région lyonnaise et le nord Isère.

Nos bâtiments sont régulièrement entretenus et présentent un aspect extérieur irréprochable. Une fresque géante a été réalisée en 2008 sur le bâtiment Jetly, pour le plaisir des yeux.

Nous entretenons, avec les collectivités locales et nos voisins, des relations cordiales et constructives.

Nous faisons travailler très régulièrement des entreprises locales : transports, architecture, maçonnerie, travaux publics, second œuvre du bâtiment, informatique, restauration collective, mutuelle, centre d'adaptation par le travail (C.A.T.)...

Contribution à l'activité économique nationale

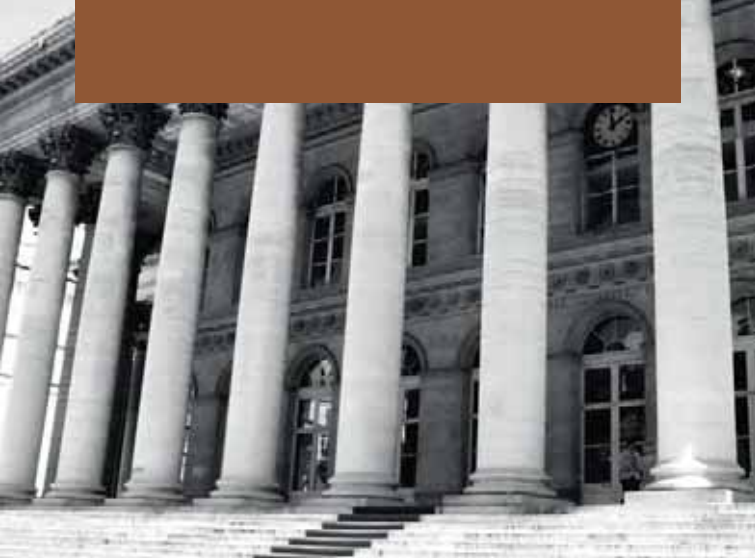
Les contrôles dont nous faisons normalement l'objet de la part des douanes, du fisc ou de l'URSSAF, n'ont jamais provoqué de redressement significatif.

Nous payons l'intégralité de nos impôts en France. Aucune structure juridique n'a été montée à l'étranger pour échapper à l'impôt sur les sociétés.

Isolation des portes des quais.



Vie boursière



COTATION

L'action de Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé de NYSE EURONEXT Europe à Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.***

* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador.

L'action Thermador Groupe figure dans l'indice CAC ALL SHARES.

Identification de l'action Thermador Groupe : code R.G.A. 6111
code ISIN FR0000061111.

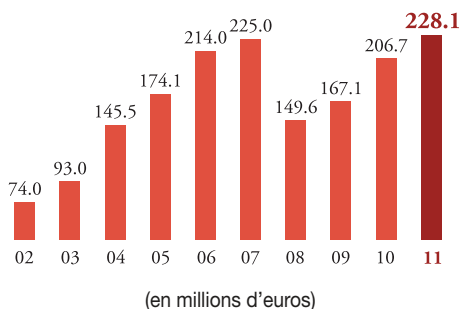
Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

Nombre d'actions : 2 132 550 - Capital social : 34 120 800 €.

CHIFFRES CLÉS

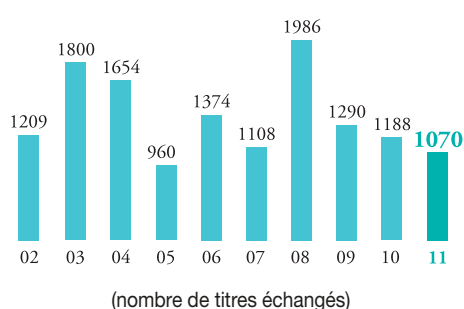
Capitalisation boursière au 31/12/2011

228,1 M€



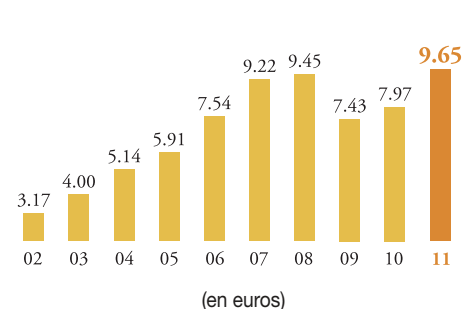
Moyenne journalière des transactions

1070 en 2011



Résultat net consolidé par action **

9,65 € en 2011



Liquidité : l'importance du flottant (> à 50 %) et du nombre d'actionnaires assure une bonne liquidité.

PER sur la base d'un cours de 110 € : 11.

Dividendes

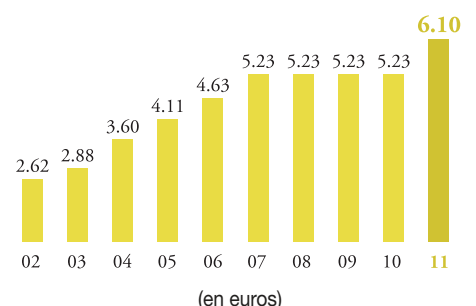
Pour 2011, nous proposons un dividende de 6,10 €, le même qu'en 2010 mais sur un nombre d'actions augmenté de 17 %, ce qui représente 63 % du résultat net consolidé. Sur la base d'un cours de 110 €, **le rendement est de 5,5 %**. Rappel des dividendes des trois derniers exercices.

Dividende net par action **

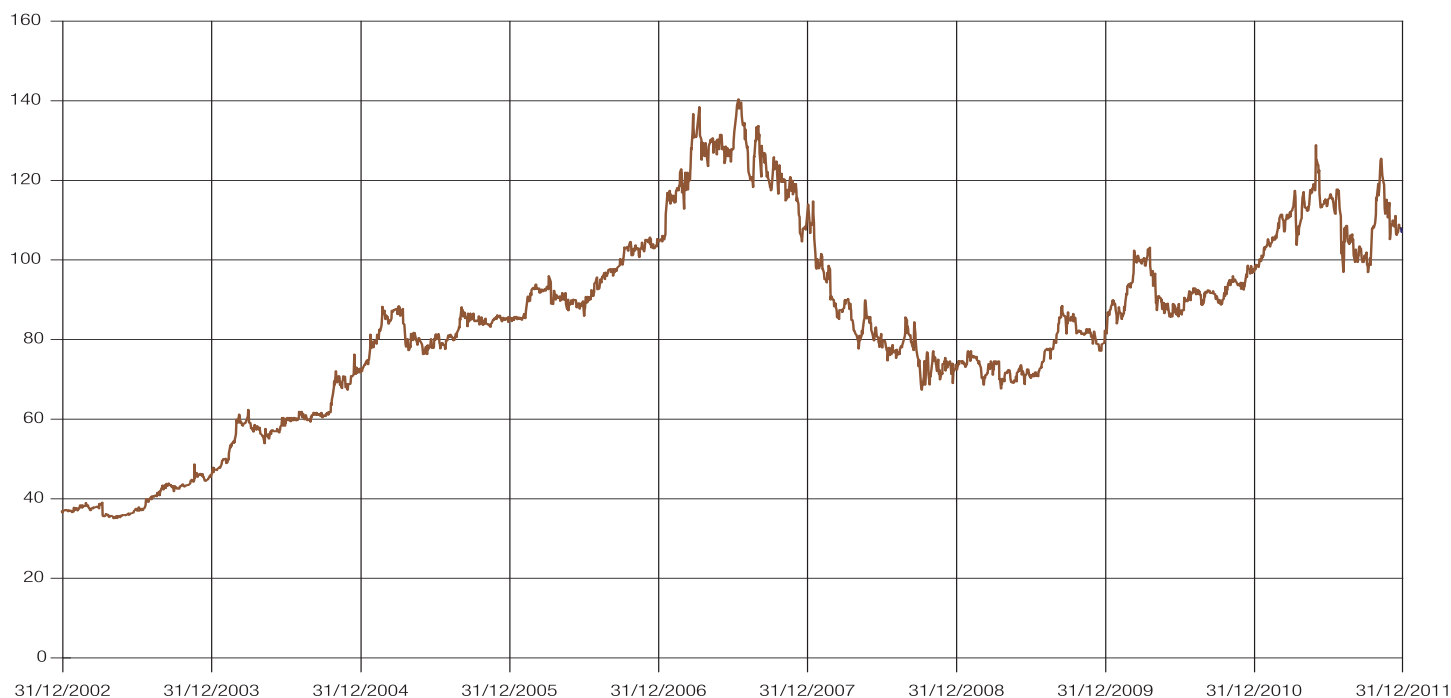
6,10 € en 2011

En euros	Dividende par action	Montant total
2008	6,10*	10 619 490,00
2009	6,10*	10 619 490,00
2010	6,10*	11 150 190,00

* Non retraité de l'attribution d'actions gratuites.



ÉVOLUTION DU COURS DE THERMADOR GROUPE



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites : une pour cinq en juin 1990 et juin 1992, une pour quatre en juin 1994, une pour six en juin 1996, une pour quatre en novembre 2004 et une pour six en novembre 2011.

Historique des cours	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers d'euros	Cours le plus bas en euros	Cours le plus haut en euros	Dernier cours en euros
2002	308 406	16 495	30,86	40,11	36,45
2003	457 218	25 673	34,97	50,06	45,81
2004	421 846	35 640	44,67	76,71	71,66
2005	246 805	23 369	71,57	89,14	85,71
2006	349 973	38 443	82,54	105,86	105,34
2007	282 418	40 428	102,94	144,79	110,55
2008	508 474	47 058	65,70	117,60	73,65
2009	328 958	29 222	67,50	88,97	82,29
2010	306 525	32 608	78,87	104,56	96,93
2011	274 913	34 570	96,09	136,70	106,96
Juillet 2010	55 923	5 713	85,71	93,00	91,89
Août 2010	10 565	1 115	88,37	93,25	89,74
Septembre 2010	22 550	2 408	89,15	93,03	90,85
Octobre 2010	25 202	2 673	87,94	94,29	94,24
Novembre 2010	22 042	2 438	92,66	96,00	92,67
Décembre 2010	19 735	2 210	91,71	99,43	96,93
Janvier 2011	20 727	2 421	97,04	103,67	103,29
Février 2011	35 515	4 364	102,69	108,77	108,00
Mars 2011	25 176	3 229	104,66	114,00	110,91
Avril 2011	35 594	4 571	102,77	119,10	115,60
Mai 2011	26 293	3 577	111,00	119,95	118,37
Juin 2011	28 000	3 888	111,63	129,43	114,37
Juillet 2011	11 811	1 582	111,51	119,14	112,81
Août 2011	22 625	2 727	96,09	114,00	105,17
Septembre 2011	12 241	1 442	96,43	105,00	100,47
Octobre 2011	17 844	2 271	96,86	124,29	118,25
Novembre 2011	23 655	2 831	102,35	136,70	105,17
Décembre 2011	15 432	1 669	105,50	111,68	106,96

Source Euronext.

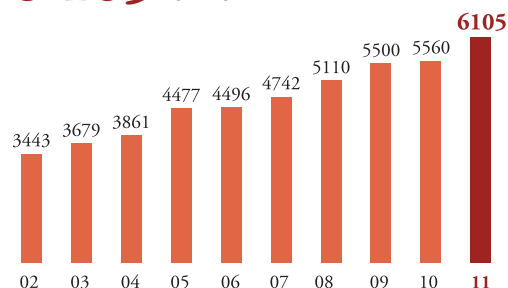
Répartition du capital

Nombre d'actionnaires	2009	2010	2011
Administrateurs, dirigeants et personnel	93	96	94
Anciens dirigeants et familles	25	25	25
Investisseurs français	136	143	152
Investisseurs étrangers	50	46	54
Actionnaires individuels	5 196	5 250	5 780
Total	5 500	5 560	6 105

Pour une société de notre taille nous avons un **nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels** : plus de 5 700, ce qui représente plus de **40 % du capital**.

Evolution du nombre d'actionnaires

6 105 en 2011



Le nombre des actionnaires a augmenté de 545 en 2011 : **1 769 nouveaux actionnaires nous ont rejoints** et 1 224 sont partis (provisoirement peut-être...).

Répartition des actions et des droits de vote

	2010*		2011*			
	Capital %	Droits de vote %	Capital %	Nombre d'actions	Droits de vote %	Nombre de droits de vote
Dirigeants, administrateurs et personnel	21,9	27,4	21,9	467 569	27,6	745 156
9 dirigeants principaux, également administrateurs	11,4	13,0	11,6	246 733	13,4	360 383
3 administrateurs extérieur et indépendants dont Guy Vincent	5,9	9,3	5,7	122 233	9,0	244 105
Personnel	3,0	3,8	2,9	62 965	3,9	105 030
FCP Thermador Groupe	1,6	1,3	1,7	35 638	1,3	35 638
Actionnaires individuels	41,1	43,4	41,2	878 920	43,3	1 171 662
**dont Geneviève Boreil, Hubert Fournier et Marc de Sereys	7,8	12,2	7,8	165 530	12,2	330 309
Investisseurs institutionnels	37,0	29,2	36,9	786 061	29,1	786 062
Investisseurs institutionnels détenant plus de 5 % du capital ⁽¹⁾	19,9	15,8	19,4	412 751	15,3	412 751
Autres investisseurs français	12,8	10,0	13,2	281 242	10,4	281 243
Autres investisseurs étrangers	4,3	3,4	4,3	92 068	3,4	92 068
Total général	100,0	100,0	100,0	2 132 550	100,0	2 702 880

* Les chiffres sont issus de demandes de TPI (Titre au Porteur Identifiable) effectuées le 25 novembre 2010 et le 9 décembre 2011.

** Ne sont liés par aucun pacte.

⁽¹⁾ Voir détail ci-contre.

Il n'existe aucun lien familial entre les fondateurs et les dirigeants actuels.

Le recours à l'analyse TPI (Titre au Porteur Identifiable) doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est inscrite dans les statuts.

Nous pouvons ainsi, en nous adressant à l'organisme centralisateur EUROCLEAR obtenir – moyennant finance – le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.



Assemblée Générale 2011 à Lyon.

Nombre
d'actionnaires
6105

Détenteurs de plus de 5 % du Capital et/ou des droits de vote au 9 décembre 2011 :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Financière Borde ⁽¹⁾	152 463	7,1	152 463	5,6
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV ⁽¹⁾	146 396	6,9	146 396	5,4
Guy Vincent	121 872	5,7	243 744	9,0
Salvepar ⁽¹⁾	113 892	5,3	113 892	4,2
Marc de Sereys	87 628	4,1	174 527	6,5

⁽¹⁾ Investisseurs institutionnels.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus ne détient de participation supérieure à 5 %.

Nous vous rappelons que les statuts prévoient un **droit de vote double** lorsque les actions sont détenues plus de 4 ans au nominatif.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à Lyon le 4 avril 2011, elle a réuni environ 200 personnes représentant 1 075 005 actions soit 58,8 % du capital et 1 523 853 des droits de vote soit 65,8 %.

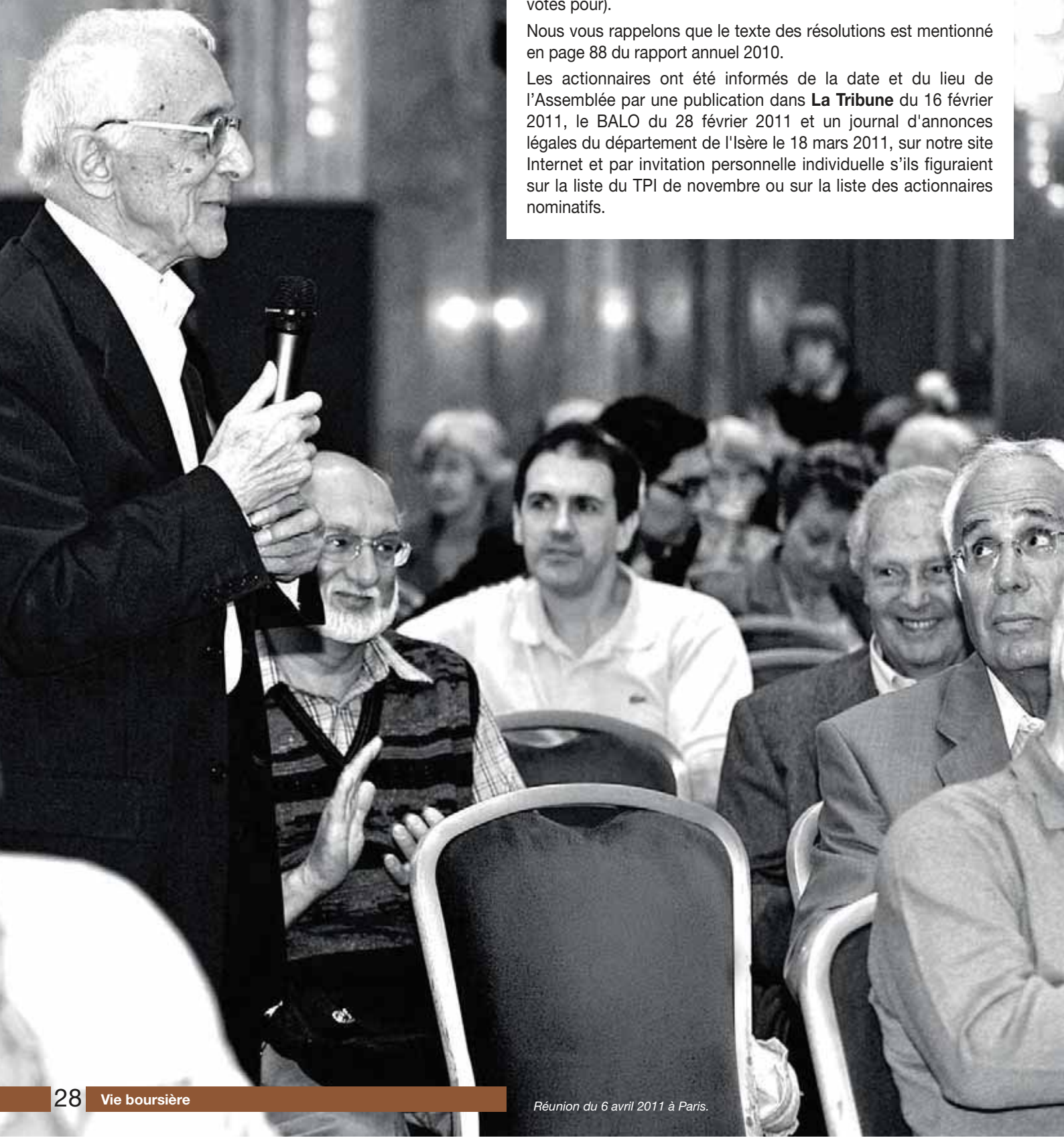
Lors de l'Assemblée Générale, les résolutions 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 ont été acceptées à l'unanimité.

La résolution 8 a été acceptée à la majorité des votants (21 622 votes contre).

La résolution 2 a été rejetée à la majorité des votants (78 430 votes pour).

Nous vous rappelons que le texte des résolutions est mentionné en page 88 du rapport annuel 2010.

Les actionnaires ont été informés de la date et du lieu de l'Assemblée par une publication dans **La Tribune** du 16 février 2011, le BALO du 28 février 2011 et un journal d'annonces légales du département de l'Isère le 18 mars 2011, sur notre site Internet et par invitation personnelle individuelle s'ils figuraient sur la liste du TPI de novembre ou sur la liste des actionnaires nominatifs.





RELATIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES

Salon Actionaria 2011.

À tous nos actionnaires connus en fin d'année grâce à l'analyse TPI, nous avons à cœur de donner des informations complètes et régulières sur la marche de notre groupe.

Actionnaires individuels

Ils reçoivent tous le rapport annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale... À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire.

Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre exceptionnel d'actionnaires individuels – plus de 5 700 – qui représentent plus de 40 % de notre capital (la moyenne pour les sociétés cotées est inférieure à 10 %).

Nos Assemblées Générales réunissent près de 200 personnes, notre réunion d'actionnaires à Paris environ 100 personnes.

Salon Actionaria

Chaque année en novembre, au Palais des Congrès, porte Maillot à Paris, nous avons un stand au salon Actionaria, ce qui nous permet de rencontrer des centaines de nos actionnaires de la région parisienne et de nous faire connaître pour accroître notre actionnariat. Guillaume Robin, Marylène Boyer étaient présents sur le stand.

Actionnaires investisseurs institutionnels

Pour rencontrer les investisseurs, nous participons chaque année au **salon Midcap Events** au Palais de la Bourse à Paris. En 2011, nous étions environ 120 sociétés cotées moyennes et petites. Il y a eu 4 000 visiteurs, gérants de fonds, analystes et professionnels de la finance. Pendant ces 2 jours, nous avons eu plus de 20 entretiens avec des investisseurs intéressés par notre groupe. En cours d'année, nous avons de nombreux contacts : téléphone, visites... avec des investisseurs divers.



Salon Midcap Events - 2010.

Cher Monsieur,

Nous vous remercions pour votre message bienveillant que nous prenons comme un encouragement.
Nous sommes flattés d'être comparés à l'As Lipide, entreprise française très respectueuse de ses actionnaires.
Il est vrai que nous attribuons moins souvent des actions gratuites. Il est également notable que

80, rue du Rousseau - Parc d'Activités de Chèvres - 38297 ST-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX
Tél. 04 74 95 63 28 - Fax 04 74 95 46 35
Site Internet : <http://www.thermador-groupe.fr> - Courriel : grabin@thermador-groupe.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Les actions peuvent être au **porteur**, au **nominatif pur** ou au **nominatif administré**.

- 1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par TPI. Ces actions ne peuvent pas bénéficier du droit de vote double après 4 ans de détention.
- 2) Le **nominatif pur** est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur. Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est : **Securities CM-CIC / Middle Office Emetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09**.
Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus.
Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde et permettent de bénéficier au bout de 4 ans du droit de vote double.
- 3) Vous pouvez aussi opter pour le **nominatif administré**. Vous conservez votre compte titres – ou votre PEA – chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position.
Vous pouvez ainsi bénéficier du droit de vote double au bout de 4 ans.

Vote par correspondance

Si vous ne pouvez vous rendre à l'Assemblée, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix. Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, nous vous invitons à utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre disposition sur simple demande.

Agenda

- Assemblée Générale : le 2 avril 2012 à 17 heures à l'hôtel Sofitel à Lyon.
- Réunion des actionnaires à Paris : le 4 avril 2012 à 16 heures au salon Hoche.
- Paiement des dividendes : à partir du 18 avril 2012 (détachement le 13 avril 2012).
- Publication des chiffres d'affaires trimestriels : 17 avril 2012, 17 juillet 2012, 16 octobre 2012 et 15 janvier 2013.
- Publication des résultats semestriels : 25 juillet 2012.
- Publication des résultats annuels : 14 février 2013.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Notre site Internet :

www.thermador-groupe.fr

Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière, les ressources humaines.

Nos publications financières sont diffusées dans la rubrique "actualités" et "informations réglementées". Elles sont également relayées dans le quotidien **Les Echos** et sur les sites d'information boursière en français et en anglais.

ÉTUDES

Nous remercions les analystes qui s'intéressent à notre groupe.

Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :

- CM-CIC Securities à Paris - tél. 01 45 96 77 00.
- Financière d'Uzès à Lyon - tél. 04 78 42 51 18.

Responsable information financière : Guillaume Robin.

“ Cette rubrique vous est ouverte, n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos **questions**, de vos **suggestions** ou de vos **critiques**. ”

M.P.B. - 44 - 14.01.2011

« P.B. vous prie, en tant qu'heureux actionnaire depuis 2011, de bien vouloir accepter tous ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité ainsi que pour vos proches et votre personnel, vous félicite de l'excellence de performance de votre société et de votre exemplaire considération pour vos actionnaires, serait heureux de connaître votre opinion sur le dividende à verser en 2011. »

M.D.P. - 38 - 04.03.2011

« Une fracture semble se dessiner entre les dirigeants et le personnel, accompagnée d'une motivation en baisse. Des personnes quittent le groupe, du jamais vu ! Il n'y a pas de turnover significatif, mais un jour, qui sait ? Des sociétés du groupe approchent le seuil des 50 personnes et des comités d'entreprise, ce qui pourrait perturber l'esprit d'entreprise. »

Réponse :

« [...] Vous nous étonnez réellement lorsque vous affirmez qu'une fracture semble se dessiner entre les dirigeants et le personnel, accompagnée d'une motivation en baisse. Le turnover reste exceptionnellement bas, et si nous avons eu quelques départs, c'est aussi peut-être dû aux salariés eux-mêmes qui sont, par nature, moins fidèles aujourd'hui. D'autre part, nous admettons que notre niveau d'exigence à chaque poste est extrêmement élevé.

Nous n'avons pas la prétention de modeler la société qui nous entoure, mais de respecter et traiter correctement les salariés du groupe en leur permettant un développement personnel satisfaisant. Peut-être nous trompons-nous, mais nous les trouvons globalement motivés et impliqués. »

M.A.J. - 42 - 08.03.2011

« J'aurais tenu à saluer votre dernier mandat mais je suis assuré que vous continuerez à surveiller son développement avec le bon sens et la prudence qui vous animaient. Ayant consacré beaucoup de temps et d'effort à l'exportation au sein de la société dont j'étais le directeur, je suis particulièrement sensible au succès de la branche internationale que vous avez lancée. »

M.G.Y. - 69 - 09.04.2011

« Modeste actionnaire depuis 2007, je m'efforce à investir dans les petites et moyennes sociétés de ma région Rhône-Alpes, pour lesquelles je comprends bien leur métier. Et si certains ne sont pas forcément au rendez-vous attendu par les actionnaires, je reconnais ne pas être déçu par Thermador Groupe qui est un exemple de vraie société, dont l'équipe dirigeante se démène pour assurer sa croissance et son leadership, tout en ayant une considération certaine et sincère de ses actionnaires et investisseurs. »

M.J.P.B. - 16 - 11.03.2011

« Plutôt que de recevoir ce beau rapport sur papier luxueux, je préférerais recevoir un simple email m'avisant que votre rapport est paru sur votre site. Cela serait plus écologique, et plus économique pour vous. »

Réponse faite par Guy Vincent :

« 1/ Communication financière uniquement sur Internet ou maintien de documents papiers pour le Rapport Annuel et les lettres aux actionnaires, le débat est ouvert...

2/ Un certain nombre de nos actionnaires sont relativement âgés et peu familiers avec Internet aussi, nous conservons la version papier à laquelle nous nous efforçons de donner un aspect agréable – qui est en général apprécié. »

M. J.V. - 31 - 14.03.2011

« Envie de faire un petit geste pour la planète, déjà très mal en point, je vous suggère de n'adresser votre rapport annuel qu'aux détenteurs d'un nombre important d'actions. Ce document est sans aucun doute très bien présenté et intéressant, mais même des retraités ne trouvent pas le temps de le lire. »

M.B.D. - 59 - 12.04.2011

« Je viens vous féliciter à nouveau, ainsi que tous vos collaborateurs, pour l'excellente façon dont vous avez traversé la crise, ainsi que pour vos perspectives 2011, qui apparaissent encore favorables. Félicitations aussi pour l'excellence de vos résultats depuis de si nombreuses années, ainsi que pour votre longévité exceptionnelle à la tête de votre entreprise et de votre fidélité à vos idées. »

M.G.Y.B. - 59 - 24.04.2011

« Depuis que je suis actionnaire de votre société, je n'ai jamais été déçu, c'est pourquoi, comme vous allez prendre une « retraite » bien méritée, je tiens à vous féliciter vous et toutes les équipes qui vous entourent et qui travaillent dans le seul but de tirer vers le haut leur société. Je suis sûr que votre successeur, désigné par vous, Monsieur Guillaume Robin, travaillera dans la même optique que vous et hissera la société là où vous voulez qu'elle aille. »

Mme O.L. - 83 - 29.04.2011

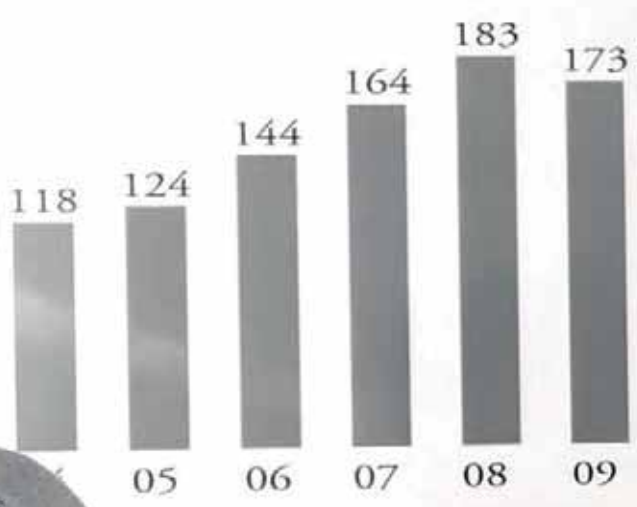
« Encore une fois, et bien humblement, je me dois de vous féliciter et de vous faire part de mon attachement à votre entreprise, avec laquelle j'ai l'impression de faire corps et de participer à son développement. [...] Selon toute apparence, je ne suis pas la seule à apprécier la qualité de votre entreprise car le journal « investir – le journal des finances » dans ses articles des 19.02 et 22.04.2011 ne tarissent pas d'éloge et conseille l'achat fort de vos actions. »

M.J.C. - 49 - 11.11.2011

« Petit porteur, je possède depuis un certains temps quelques dizaines d'actions Thermador. J'apprécie au plus haut point la qualité de l'information que vous diffusez. Des dividendes importants sont toujours au rendez-vous et je souhaite que Thermador devienne une vraie valeur de rendement. De plus, dans cette période difficile, une distribution gratuite d'actions a été bienvenue, espérons que cette pratique puisse se renouveler. »



Thermador
Groupe



NEC

Les chiffres consolidés



- 34 Synthèse**
- 35 Chiffres consolidés**
- 36 Ratios consolidés**
- 36 Politique d'investissement et financement**
- 37 État de résultat global consolidé**
- 38 État de situation financière**
- 39 Structure financière comparée**
- 40 État des flux de trésorerie**
- 40 État des variations des capitaux propres**
- 41 Annexe au bilan et compte de résultat consolidés**

*De gauche à droite :
Lorraine Chataing (THG), Murielle Gentaz (PBtub), Marylène Boyer (THG).*

SYNTHÈSE

en milliers d'euros

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002
Chiffre d'affaires après intra-groupe *	normes IFRS								normes françaises		
Jetly	46 791	44 117	44 035	44 154	42 529	39 598	34 947	31 862	31 862	29 463	25 527
Sferaco	43 659	39 088	37 092	41 154	40 889	33 653	27 787	26 822	26 822	25 942	25 738
Thermador	34 981	35 039	38 056	39 818	28 704	25 408	22 231	21 104	21 104	20 251	20 042
PBtub	23 144	20 035	19 898	24 151	22 104	18 133	14 604	13 584	13 584	12 261	11 190
Dipra	20 347	17 947	15 984	14 726	14 632	14 123	12 231	11 765	11 765	12 299	11 491
Sectoriel	10 374	9 372	7 801	8 223	7 648	6 602	6 074	5 194	5 194	4 748	4 502
Thermador International	9 404	7 417	5 146	4 763	1 255						
Isocel	4 957	4 140	4 882	5 714	5 657	6 098	6 131	6 988	6 988	6 287	5 627
Autres sociétés du groupe	344	132	78	252	582	504	464	409	409		
■ Total	194 001	177 287	172 972	182 955	164 000	144 119	124 469	117 728	117 728	111 251	104 117
Résultat avant impôts sur les bénéfices *											
Jetly	8 942	8 191	8 642	8 735	8 182	7 161	5 836	4 916	4 916	4 382	3 631
Sferaco	8 557	6 402	6 263	7 669	9 046	6 174	4 642	4 146	4 135	3 149	2 681
Thermador	5 131	5 855	6 120	6 436	3 955	3 868	2 541	2 458	2 456	1 732	1 351
PBtub	2 277	2 037	2 280	3 969	3 771	2 545	2 026	1 499	1 498	1 016	807
Dipra	1 056	467	781	523	908	974	671	719	717	415	(670)
Sectoriel	1 372	1 320	953	1 174	1 029	824	848	569	569	454	462
Thermador International	603	324	(156)	91	(375)	(166)					
Isocel	455	346	354	611	580	601	534	676	676	630	713
Opaline	3	76	18	42	51	32	50	38	38	40	2
Thely	967	1 094	947	995	1 061	941	823	662	673	260	258
Tagest	6	7	6	8	5	3	1	2	2	2	2
Groupe	17 922	17 858	17 244	18 054	11 098	10 544	8 465	7 824	7 824	6 552	5 852
■ Total intermédiaire	47 291	43 977	43 452	48 307	39 311	33 501	26 437	23 509	23 504	18 632	15 089
Opérations de consolidation											
Élimination des résultats des filiales encaissés dans le groupe	(15 409)	(15 848)	(16 020)	(15 446)	(9 130)	(8 913)	(7 120)	(6 473)	(6 473)	(5 315)	(4 497)
Élimination des plus-values de cessions				8							(144)
Dotation aux amortissements de la survaleur des constructions					(17)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition								(12)	(12)		(11)
Ecart de cession des actions des filiales											76
Retraitement écart de conversion									16	16	(5)
Provision sur titre	(300)	(300)	600								
Impact de l'attribution d'actions gratuites (IFRS2)		(1 134)	(2 407)	(1 272)							
Résultat consolidé avant impôts sur les bénéfices	31 582	26 695	25 625	31 597	30 164	24 564	19 293	17 000	17 011	13 309	10 484
Impôts sur les bénéfices	(10 990)	(9 693)	(9 772)	(11 431)	(10 493)	(8 462)	(6 680)	(6 032)	(6 036)	(4 771)	(3 737)
■ Résultat net part du groupe	20 576	16 994	15 841	20 157	19 656	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762
■ Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	16	8	12	9	15	15	11	11	11	11	(15)

* Détail par filiale de la page 59 à 67.

CHIFFRES CONSOLIDÉS

des dix derniers exercices en milliers d'euros

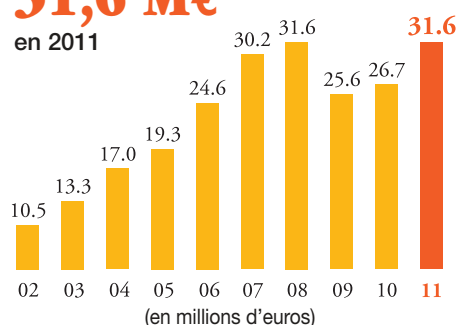
	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002
	normes IFRS								normes françaises		
Chiffre d'affaires net	194 001	177 287	172 972	182 955	164 000	144 119	124 469	117 728	117 628	111 251	104 117
Marge commerciale	74 406	67 093	65 516	69 858	63 511	54 394	45 710	41 828	41 519	37 247	32 890
Personnel au 31/12	250	236	223	214	205	194	179	178	178	177	175
Masse salariale	19 838	18 116	17 478	18 001	16 742	14 629	13 066	12 116	12 116	11 464	10 722
Résultat d'exploitation									17 062	13 425	10 511
Résultat financier									46	(44)	(61)
Résultat opérationnel courant sur activité	31 435	27 732	27 993	32 706	30 015	24 373	19 147	16 902			
Résultat opérationnel	31 435	26 598	25 586	31 434	30 015	24 373	19 147	16 902			
Résultat courant avant impôts									17 108	13 381	10 450
Résultat exceptionnel									(97)	(72)	45
Résultat avant impôts	31 582	26 695	25 625	31 597	30 164	24 564	19 293	17 000	17 011	13 309	10 484
Impôts sur les bénéfices	10 990	9 693	9 772	11 431	10 493	8 462	6 680	6 032	6 036	4 771	3 737
Résultat après impôts	20 592	17 002	15 853	20 166	19 671	16 102	12 613	10 968	10 975	8 538	6 747
Résultat net part du groupe	20 576	16 994	15 841	20 157	19 656	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762
Résultat net part du groupe retraité*	20 576	18 128	18 248	21 429	19 656	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762
Capacité d'autofinancement	22 920	20 255	20 462	22 692	20 936	17 476	14 140	12 305	12 301	9 994	8 018
Investissements	5 338	14 623	3 676	9 371	3 156	717	832	673	673	2 607	1 368
Capitaux propres au 31/12											
Avant affectation du résultat	120 720	111 280	103 765	96 130	85 325	75 064	67 322	62 022	62 204	57 088	53 882
Résultat distribué	13 009	10 619	10 619	10 619	10 619	9 401	8 356	7 312	7 312	5 849	5 321
Après affectation	107 711	100 661	93 146	85 511	74 706	65 663	58 966	54 710	54 892	51 239	48 561
Dettes à plus d'un an au 31/12											
Capitaux permanents au 31/12	107 711	100 661	93 146	85 511	74 706	65 663	58 966	54 710	54 892	51 239	48 561
Intérêts minoritaires									72	100	89
Provisions									3 474	3 538	3 438
Provisions non courantes	4 028	3 987	3 942	3 829	3 846	3 590	3 425	3 397			
Immobilisations nettes au 31/12									20 945	21 668	20 598
Actif non courant	47 387	44 336	31 787	30 200	22 109	19 962	20 433	21 066			
Fonds de roulement (après répartition)	64 352	60 312	65 301	59 140	56 443	49 291	41 958	37 041	37 493	33 209	31 490
Stock net au 31/12	61 508	60 518	50 797	57 728	48 140	41 942	30 638	29 054	29 054	23 544	26 835

* De la charge imposée entre juillet 2008 et juin 2010 et correspondant à la distribution exceptionnelle d'actions gratuites (voir sur www.thermador-groupe.fr notre rapport annuel 2008, page 15).

Résultat avant impôts

31,6 M€

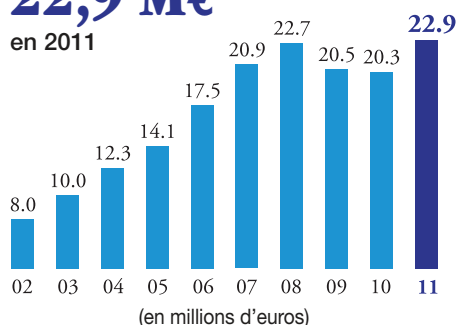
en 2011



Capacité d'autofinancement

22,9 M€

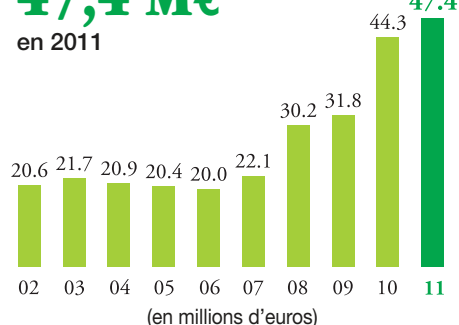
en 2011



Immobilisations nettes au 31/12 et actif non courant

47,4 M€

en 2011



RATIOS CONSOLIDÉS

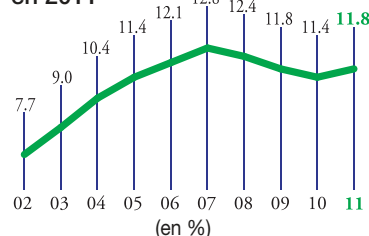
des dix derniers exercices

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002
	normes IFRS								normes françaises		
Ratios de rentabilité (en %)											
Frais de personnel/Chiffre d'affaires	10,2	10,2	10,1	9,8	10,2	10,2	10,5	10,3	10,3	10,3	10,3
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires									14,5	12,1	10,1
Résultat opérationnel courant sur activité/Chiffre d'affaires	16,2	15,0	16,2	17,9	18,3	16,9	15,5	14,4			
Résultat courant/Chiffre d'affaires									14,5	12,0	10,0
Résultat net part du groupe/Chiffre d'affaires (en %)											
Capacité d'autofinancement/Chiffre d'affaires	11,8	11,4	11,8	12,4	12,8	12,1	11,4	10,5	10,4	9,0	7,7
Ratios de productivité											
Chiffre d'affaires par personne (en milliers d'euros)	776	751	776	859	800	743	695	661	661	629	595
Ratios de structure financière après affectation (en %)											
Capacité d'autofinancement/Capitaux propres	21	20	22	27	28	27	24	22	22	20	17
Capitaux propres/Capitaux permanents	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Capitaux permanents/Actif non courant	227	227	293	283	338	329	289	260			
Capitaux permanents/Actif immobilisé									262	236	236
Capitaux permanents/Stock	175	166	183	148	155	157	192	188	189	218	181

Capacité d'autofinancement/C.A.

11,8 %

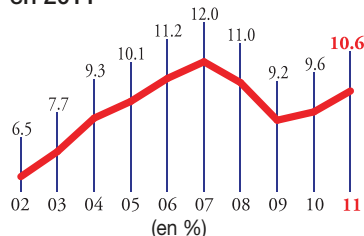
en 2011



Résultat net part du groupe/C.A.

10,6 %

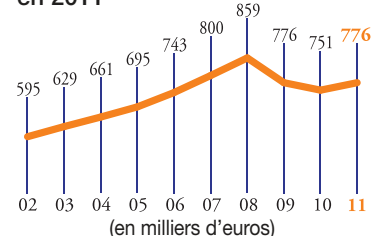
en 2011



C.A. par personne

776 K€

en 2011



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

Les investissements réalisés en 2002, 2003, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 ont été relativement importants :

- En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour l'ensemble de l'activité (gestion commerciale et finance-comptabilité) pour lequel nous avons investi 1 269 K€ et nous avons acquis 2 bâtiments très proches des bâtiments existants pour 3 514 K€.
- Fin 2002 et début 2003, nous avons réalisé 2 208 K€ de travaux d'aménagement dans un des deux bâtiments achetés en 2001.

Les investissements réalisés de 2004 à 2006 n'ont concerné que des renouvellements.

En 2007, nous avons acquis un bâtiment de 5 000 m² sur un terrain de 10 000 m² pour 2 285 K€.

En 2008, nous avons construit un bâtiment de 12 000 m² sur un terrain de 20 000 m² nous appartenant, l'investissement représente environ 9 M€ dont 8 M€ sur 2008.

En 2009, nous avons acquis pour 1 400 K€ un terrain de 15 000 m² et un bâtiment industriel que nous avons détruit.

En 2010, nous avons terminé le nouveau bâtiment pour Pbtub (rénovation + extension) dont le coût a été de l'ordre de 6 millions d'euros et acquis un bâtiment contigu à Sferaco de 20 000 m² d'entrepôt et 3 000 m² de bureaux sur un terrain de 45 000 m² pour 7,3 millions d'euros.

En 2011, nous avons terminé la construction de l'agrandissement de 1 300 m² de bureaux dans le bâtiment acheté fin 2010 pour 3,2 millions d'euros. Dipra a emménagé fin 2011 comme prévu, l'ancien propriétaire restant locataire de bureaux.

Le financement est toujours fait sur fonds propres.

Évolution des investissements (En K€)

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Investissements	5 338	14 623	3 676	9 371	3 156	717	832	673	2 607	1 368
En % du chiffre d'affaires	2,8	8,2	2,1	5,1	1,9	0,5	0,7	0,6	2,3	1,3

ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ 2011

en milliers d'euros

Compte de résultat consolidé	Notes de l'annexe	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires	23	194 001	177 287	172 972
Autres produits de l'activité		213	224	230
Achats consommés		(119 595)	(110 194)	(107 456)
Charges de personnel	28	(19 838)	(18 116)	(17 478)
Charges externes		(17 276)	(16 817)	(15 392)
Impôts et taxes		(2 740)	(2 265)	(2 119)
Dotation aux amortissements	13	(2 429)	(1 885)	(1 734)
Dotation aux provisions	6 - 8 - 15	(452)	(43)	(469)
Autres produits, autres charges d'exploitation		(449)	(459)	(561)
Résultat opérationnel courant sur activité		31 435	27 732	27 993
Charges calculées sur attribution d'actions gratuites	24		(1 134)	(2 407)
Résultat opérationnel		31 435	26 598	25 586
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		150	97	52
Coût de l'endettement financier brut		(3)		(13)
Charge d'impôt	5	(10 990)	(9 693)	(9 772)
Résultat net		20 592	17 002	15 853
Résultat net part du groupe		20 576	16 994	15 841
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires		16	8	12
Résultat net part du groupe par action en euros *		9,65	9,30	9,10
Résultat net part du groupe par action après dilution en euros *		9,65	9,30	8,67

* En 2009 le nombre d'actions émises était de 1 740 900 et attribuées de 87 000 soit 1 827 900 après dilution, en 2010 le nombre d'actions émises est de 1 827 900 et en 2011 le nombre d'actions émises est de 2 132 550.

État des autres éléments du résultat global consolidé	2011	2010	2009
Résultat net	20 592	17 002	15 853
Autres éléments du résultat global			
Total du résultat global	20 592	17 002	15 853
Total du résultat global - Part du groupe	20 576	16 994	15 841
Total du résultat global revenant aux intérêts minoritaires	16	8	12

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

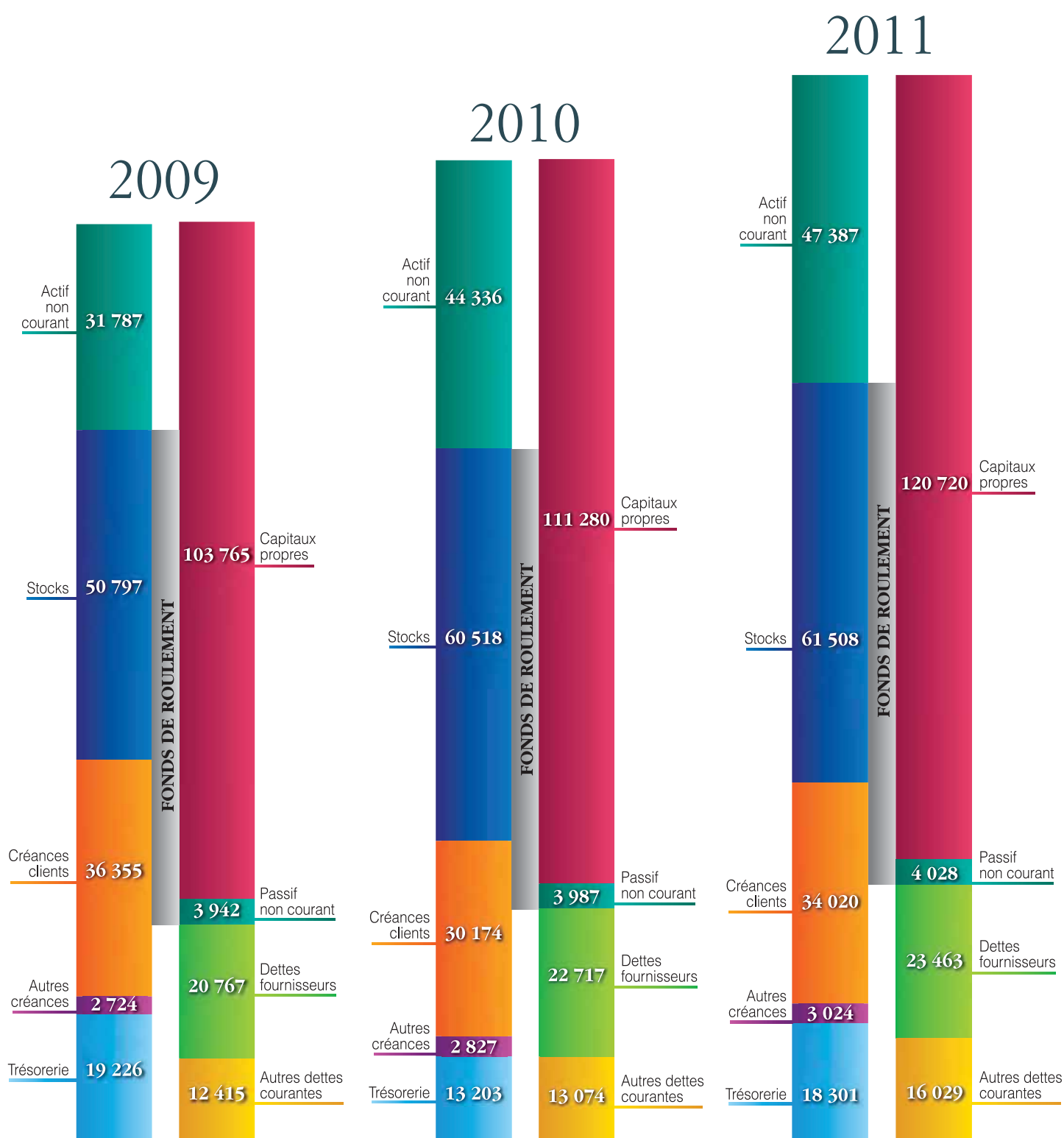
en milliers d'euros au 31 décembre 2011

Actif	Notes de l'annexe	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Actif non courant :				
Ecarts d'acquisition	3 - 12	6 136	6 136	6 136
Immobilisations incorporelles	4 - 12 - 13	369	203	113
Immobilisations corporelles	4 - 12 - 13	39 858	37 146	24 604
Terrains	2	5 949	5 949	3 469
Constructions	2	29 104	27 251	17 443
Constructions en cours		624	635	737
Autres immobilisations corporelles		4 027	3 172	2 810
Autres immobilisations corporelles en cours		154	139	145
Immobilisations financières		4	4	4
Impôts différés actif	5	1 020	847	930
Total actif non courant		47 387	44 336	31 787
Actif courant :				
Stock marchandises	6	61 508	60 518	50 797
Clients et comptes rattachés		34 020	30 174	36 355
Impôt-société			235	1 181
Autres créances	16	3 024	2 592	1 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	18 301	13 203	19 226
Total actif courant		116 853	106 722	109 102
Total de l'actif		164 240	151 058	140 889

Passif	Notes de l'annexe	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres :				
Capital émis et réserves		48 938	43 452	38 040
Réserves consolidées		51 084	50 727	49 783
Résultat de l'exercice part du groupe		20 576	16 994	15 841
Intérêts minoritaires		122	107	101
Total capitaux propres		120 720	111 280	103 765
Passif non courant :				
Impôts différés passif	5 - 15	2 188	2 175	2 182
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	7 - 15	1 840	1 812	1 760
Total passif non courant		4 028	3 987	3 942
Passif courant :				
Provisions courantes	15	68	138	51
Fournisseurs et comptes rattachés		23 463	22 717	20 767
Fournisseurs immobilisations		578	713	242
Impôt société exigible		1 513		
Dettes fiscales et sociales	17	6 128	5 156	4 979
Autres dettes		7 742	7 067	7 143
Total passif courant	18 - 17	39 492	35 791	33 182
Total du passif		164 240	151 058	140 889

STRUCTURE FINANCIÈRE COMPARÉE

(avant affectation des résultats)



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros au 31 décembre 2011

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net consolidé	20 592	17 002	15 853
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions (non courant)	2 458	1 937	1 850
Charges calculées sur attribution d'actions gratuites		1 134	2 407
Plus ou moins values de cession	30	106	456
■ Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	23 080	20 179	20 566
Charge d'impôt	10 990	9 693	9 772
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	34 070	29 872	30 338
Impôt versé	(11 150)	(9 617)	(9 876)
■ Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt versé	22 920	20 255	20 462
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 197)	(1 505)	9 852
Flux net de trésorerie généré par l'activité	21 723	18 750	30 314
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 338)	(14 623)	(3 676)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations			
Dû aux fournisseurs d'immobilisations	(135)	471	(2 267)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(5 473)	(14 152)	(5 943)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 152)	(10 621)	(10 625)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(11 152)	(10 621)	(10 625)
■ Variation de trésorerie nette	5 098	(6 023)	13 746
■ Trésorerie d'ouverture	13 203	19 226	5 480
■ Trésorerie de clôture	18 301	13 203	19 226

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

	Capital	Réserves liées au capital	Titres autodétenus	Réserves consolidées	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
■ Situation au 31/12/2009	27 854	10 186		65 624		103 664	101	103 765
Distribution		5 412		(16 031)		(10 619)	(2)	(10 621)
Attribution actions gratuites				1 134		1 134		1 134
Augmentation de capital	1 392	(1 392)						
Résultat de l'exercice				16 994		16 994	8	17 002
■ Situation au 31/12/2010	29 246	14 206		67 721		111 173	107	111 280
Distribution		5 486		(16 637)		(11 151)*	(1)	(11 152)
Attribution actions gratuites								
Augmentation de capital	4 874	(4 874)						
Résultat de l'exercice				20 576		20 576	16	20 592
■ Situation au 31/12/2011	34 120	14 818		71 660		120 598	122	120 720

* Dividende 2010 : 6,10 € par action. Le dividende 2011 proposé à l'AG du 2 avril 2012 est de 6,10 €.

en milliers d'euros au 31 décembre 2011

“Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil du 10 février 2012 et sont soumis à l'Assemblée du 2 avril 2012.”

1 Référentiel comptable

Note 1 Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Thermador Groupe sont préparés en appliquant les normes internationales d'information financière (IAS/IFRS conformes aux IFRS de l'IASB) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

À l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2010.

Dans les états financiers présentés ci-après toutes les normes et interprétations d'application obligatoire ont été appliquées ; les normes qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011 n'ont pas trouvé à s'appliquer sur l'année 2011 et n'ont donc pas eu d'impact sur les comptes présentés ci-après. Aucune norme n'est appliquée par anticipation et cela n'aurait eu aucun impact sur les états financiers.

Nous vous rappelons que lors de la première application du référentiel IFRS, les options suivantes ont été retenues : les opérations de regroupement d'entreprise antérieures à 2004 n'ont pas été retraitées et les actifs immobilisés maintenus au coût amorti n'ont pas été réévalués.

2 Périmètre et mode de consolidation

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20% des droits de vote au 31/12/2011 :

Nom	Lieu	% détenu et d'intérêt	Mode de consolidation
Sferaco	France	99,9975 %	Intégration globale
Thermador	France	99,9975 %	Intégration globale
Jetly	France	99,9972 %	Intégration globale
Dipra	France	97,9933 %	Intégration globale
PBtub	France	99,9800 %	Intégration globale
Isocel	France	99,9000 %	Intégration globale
Sectoriel	France	99,9400 %	Intégration globale
Thermador International	France	99,9888 %	Intégration globale
Thely	France	99,9999 %	Intégration globale
Opaline	France	100,0000 %	Intégration globale
Tagest	France	99,8000 %	Intégration globale

Le périmètre de consolidation concerne l'ensemble des sociétés du groupe et n'a pas été modifié en 2011.

3 Règles et méthodes comptables significatives

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf le cas échéant pour les instruments financiers (court terme et dérivés) qui sont évalués en juste valeur.

Note 2 Écarts d'évaluation SCI THELY

Les écarts d'évaluation apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes Terrains et Constructions ; cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires.

Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions.

	Terrains	Constructions	Total
Écart d'évaluation valeur brute	39	468	507
Amortissements début de période		468	468
Amortissements fin de période		468	468
Écart d'évaluation valeur nette	39		39

Note 3 Écarts d'acquisition

Le bilan comporte un poste "écarts d'acquisition" pour 6 136 K€. Des tests de dépréciation (IAS 36) sont mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté conformément à l'IAS 8 dans le cadre de la présentation de l'information sectorielle. Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, PBtub, Sectoriel, Thermador International et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest et Thermador Groupe (voir note 27).

Les résultats des tests de dépréciation sur ces écarts d'acquisition, basés notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de cinq ans et un taux de croissance postérieur nul, actualisés au taux de 8,5 %, justifient l'absence de provisions. Le taux d'actualisation a été calculé en fonction du taux sans risque TEC (Taux de l'Échéance Constante) 30 ans, du taux de risque du marché français, celui du secteur soit 0,74 % et une prime de risque spécifique.

La variation raisonnable des hypothèses clés ne montre pas de sensibilité particulière.

Note 4 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des terrains et constructions auxquels ont été affectés les écarts d'évaluation.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	3, 4, 5 ans
Gros-œuvre	40 ans
Bardage-charpente	25 ans
Toiture	20 ans
Électricité	20 ans
Chauffage-plomberie	15 ans
Cloison peinture	10 ans
Agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
Mobilier	2, 3, 5, 8 et 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le calcul des amortissements lorsque cette valeur résiduelle est jugée significative.

Note 5 Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat, il n'existe pas d'impôts différés non activés.

Taux de l'impôt-société 2011 :

Sur résultat des activités ordinaires	33,33 %
Contribution sociale	0,62 %
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales*	0,85 %
Taux de l'impôt-société sur le résultat des activités ordinaires	34,80 %

* La loi de finances a fixé à 5 % le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ; cela représente une charge d'impôt-société sur les dividendes qui seront versés en 2012 à Thermador Groupe de 269 K€.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques.

Impôt différé actif	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Provision retraite	613	604	587
Déficit Thermador International		73	183
Décalage temporaire	407	170	160
Total	1 020	847	930

Impôt différé passif	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Fonds de commerce*	1 906	1 906	1 906
Survaleur terrain et construction	13	13	13
Impôts sur les distributions des filiales	269	256	263
Total	2 188	2 175	2 182

* Les fonds de commerce inscrits à l'actif de Thermador Groupe sont en sursis d'imposition.

Note 6 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-avant. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

Note 7 Avantages au personnel

Aucun avantage post-emploi n'est accordé au personnel du groupe. Le groupe ne dispose que de régimes à cotisations définis.

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées charges comprises pour un montant de 1 840 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 427 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de "Commerce de gros". Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté au sein du groupe à ce jour.
- taux de rotation du personnel : ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans chaque société sur les cinq dernières années. En 2011 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 2,09 % (2,12 % en 2010), de 35 à 50 ans 1,48 % (1,38 % en 2010) et plus de 50 ans 0,35 % (0,36 % en 2010).
- évolution des salaires en fonction de la politique salariale de chaque société : le taux moyen 2011 est de 4,45 %.
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- le taux d'actualisation, basé sur celui des OAT (Obligations Assimilables du Trésor français) à échéance 20 ans, est égal à 3,9 % (4,1 % en 2010).

La provision comptabilisée concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux, la dotation nette de 2011 étant égale à 28 K€ (voir note 15).

Les écarts actuariels éventuels sont constatés en résultat. Au 31 décembre 2011, cela a concerné essentiellement la variation du taux d'actualisation et a représenté une charge de 45 K€.

Note 8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

Note 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste de liquidités, égal à 18 301 K€, correspond au montant des comptes bancaires.

Note 10 Opérations en devises, instruments financiers et dérivés

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat.

Montant des dettes fournisseurs au 31/12/2011 dans la principale devise (contre-valeur en milliers d'euros) :

Dollar US 2 979

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La politique de couverture est déterminée au niveau de chaque filiale et n'est pas systématique.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir des variations de taux de change correspondants à ses achats de marchandises en devises.

Au 31 décembre 2011 aucun instrument financier dérivé ne nécessite un retraitement.

Il n'y a pas de compensation entre actifs et passifs financiers.

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan : ventilation par catégorie d'instruments

Actifs au 31/12/2011	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur Par résultat	Créances	Instruments dérivés
Clients des activités commerciales	34 020	34 020		34 020	
Autres débiteurs	3 024	3 024		3 024	
Trésorerie	18 301	18 301	18 301		
■ Total actifs	55 345	55 345	18 301	37 044	

Passifs au 31/12/2011	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur Par résultat	Dettes	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants	4 028	4 028		4 028	
Fournisseurs	23 463	23 463		23 463	
Fournisseurs immobilisations	578	578		578	
Autres créanciers	15 451	15 451		15 451	
■ Total passifs	43 520	43 520		43 520	

Note 11 Engagements hors bilan

Le seul engagement identifié concerne les heures cumulées au titre du droit individuel à la formation (DIF) qui s'élèvent à 22 181 heures au 31/12/2011 (21 737 heures au 31/12/2010)

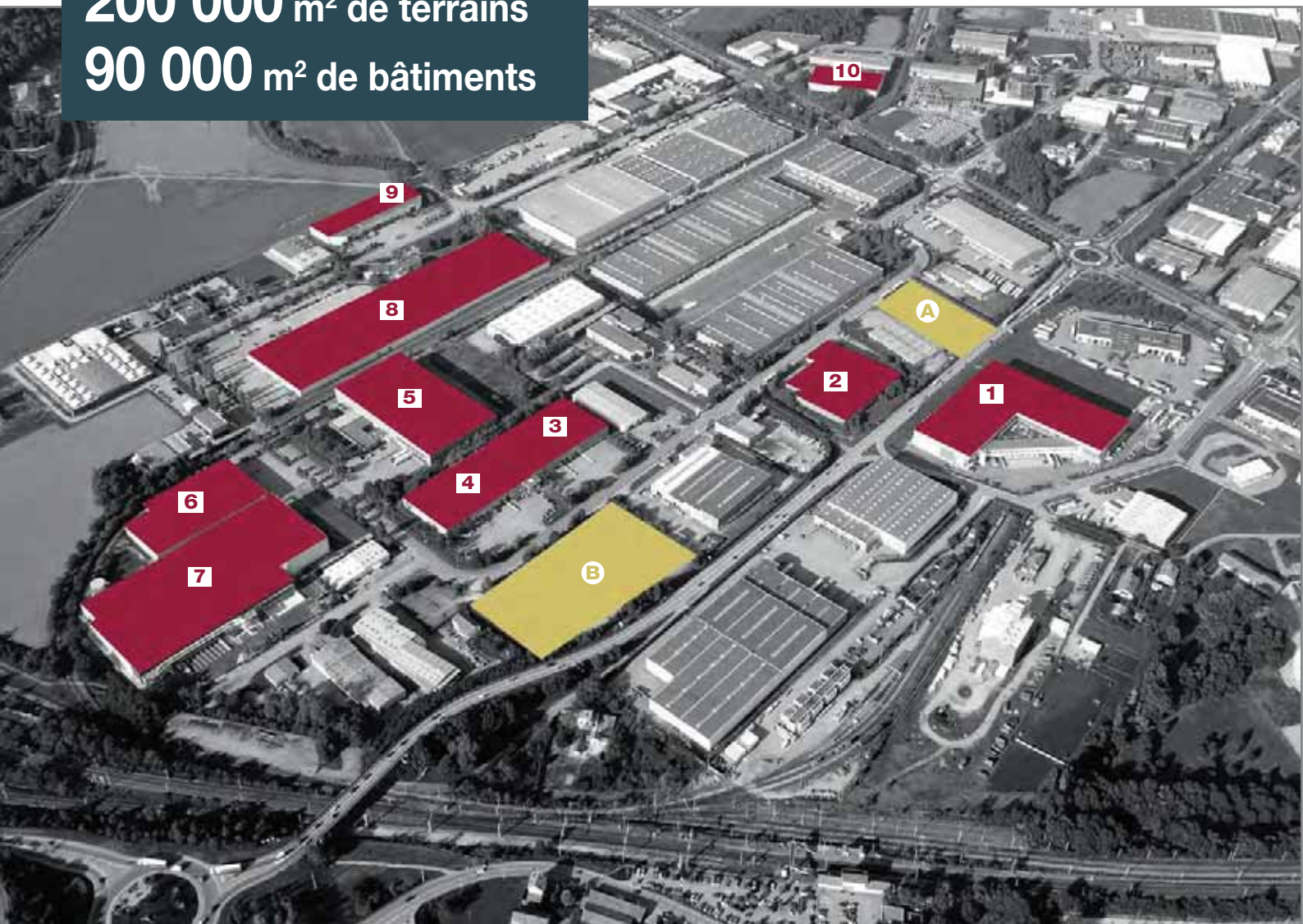
4 Notes sur le bilan

Note 12 Immobilisations (en milliers d'euros)

DOMAINE IMMOBILIER

“ Notre domaine immobilier est **propriété de la S.C.I. Thely** possédée à 99,9 % par Thermador Groupe. Il est situé à **25 km à l'Est de Lyon** dans le parc d'activité de Chesnes Tharabie (commune de St Quentin Fallavier). Au 31 décembre 2011, nous occupons une superficie totale de **200 000 m²** comportant 10 parcelles et 10 bâtiments, **90 000 m²** d'entrepôts et de bureaux. ”

200 000 m² de terrains
90 000 m² de bâtiments



Bâtiments actuels

1

Jetly

2

Sectoriel

3

Thermador

4

Thermador
Groupe, Isocel

5

Sferaco

6

Thermador
International

7

PBtub

8

Dipra

9

Opaline

10

Stock débord

Réserve foncière

A

Terrain rue du Ruisseau proche Sectoriel

B

Terrain rue du Ruisseau face Thermador



Bâtiment Dipra.

Les locaux (magasins et bureaux) sont loués aux filiales commerciales du groupe au prix du marché local. La société Oxadis à laquelle nous avons acheté le bâtiment [8] reste locataire d'une partie des bureaux. Pour les 3 filiales non propriétaires de leur fonds de commerce, Thely facture le loyer à Thermador Groupe qui les refacture aux 3 filiales.

Depuis 5 ans, nous faisons un **effort important d'agrandissement et de modernisation** de notre "outil de travail" : bâtiments, logistique et moyens de stockage, de manutention, informatisation des flux, optimisation de l'utilisation des espaces...

Total de nos investissements :

2007 : 3 156 K€	2009 : 3 676 K€	2011 : 5 338 K€
2008 : 9 371 K€	2010 : 14 623 K€	2012 : 2 000 K€

En 2011, nous avons terminé la construction de l'agrandissement de 1 300 m² de bureaux dans le bâtiment acheté fin 2010 [8]. Dipra a emménagé fin 2011 comme prévu.

Comme indiqué sur la photo, notre domaine foncier comporte une réserve foncière qui nous permettra de poursuivre notre développement sur place pendant de nombreuses années.



Magasin PBtub.

S.C.I. Thely

Société civile immobilière créée en 1973 pour gérer le parc immobilier du groupe.

- **Capital 3 100 K€ possédé à 99,9 % par Thermador Groupe.**
- **Total fonds propres au 31/12/11 : 16 899 K€.**
- **Emprunts à Thermador Groupe au 31/12/2011 : 18 901 K€.**
- **Valeur estimée de l'ensemble immobilier : 46 M€ (voir Note 12 p. 46).**
- **Valeur nette comptable de l'ensemble immobilier : 36 M€.**
- **Résultat 2011 : 967 K€ (1 094 K€ en 2010).**

Politique logistique

Nous n'avons qu'**un seul centre de stockage** à partir duquel nous expédions les commandes de nos clients, non seulement sur toute la France mais également sur les pays que prospecte Thermador International.

Nous assurons à nos clients que leurs commandes seront dans 98 % des cas livrées **complètes** et nous leur **garantissons un délai** de livraison :

- 24 / 48 h pour la France.
- de 2 à 6 jours pour l'étranger selon les destinations.

Cela suppose :

- une gestion des stocks assurant "zéro rupture de stock", c'est une consigne impérative pour nos services Achats.
- des accords avec des transporteurs fiables.

Note 12 Immobilisations (en milliers d'euros) (suite)

Situations et mouvements de l'exercice	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Écarts d'acquisition	6 136			6 136
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000	331	74	2 257
Total immobilisations incorporelles	8 136	331	74	8 393
Terrains	5 949			5 949
Constructions sur sol propre	36 208	3 294	9	39 493
Constructions en cours	635		11	624
Installations techniques, matériel et outillage	4 432	841	371	4 902
Installations générales, agencements, aménagements	1 496	669	87	2 078
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 170	273	108	2 335
Autres immobilisations corporelles en cours	139	300	285	154
Total immobilisations corporelles	51 029	5 377	871	55 535
Autres immobilisations financières	4			4
Total immobilisations financières	4			4
■ Total général	59 169	5 708	945	63 932

La valeur du parc immobilier a été évaluée en décembre 2010 à environ 35 millions d'euros (évaluation d'Expertise Galtier, Chemin Moulin Carron-69 Ecully). Ce montant ne comprend pas les acquisitions récentes, et principalement le nouveau bâtiment acquis fin 2010 dont le coût d'achat a été de 7,3 millions d'euros et le coût d'agrandissement des bureaux de 3,2 millions d'euros, la valeur totale estimée est donc de 46 millions d'euros.

Note 13 Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements des éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Écarts d'acquisition				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 797	92	1	1 888
Total immobilisations incorporelles	1 797	92	1	1 888
Terrains				
Constructions sur sol propre	8 957	1 440	8	10 389
Installations techniques, matériel et outillage	2 633	471	351	2 753
Installations générales, agencements, aménagements	838	187	76	949
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 455	239	108	1 586
Total immobilisations corporelles	13 883	2 337	543	15 677
■ Total général	15 680	2 429	544	17 565

Note 14 Capital social

Au début de l'exercice, le capital est fixé à 29 246 400 € divisé en 1 827 900 actions de 16 €, chacune, de valeur nominale. Une augmentation de capital a été réalisée en novembre 2011, en vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui ont été conférés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 avril 2011 : Le Conseil d'administration du 7 octobre 2011 a décidé d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour 6 anciennes et d'augmenter le capital d'un montant de 4 874 400 € par prélèvement de cette somme sur le poste « autres réserves ». Le capital social a été ainsi porté de 29 246 400 € à 34 120 800 € par l'émission de 304 650 actions nouvelles d'un nominal de 16 euros entièrement libérées.

Il n'y a pas de stock options.

Note 15 Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions non courantes				
Provisions pour impôts différés	2 175	13		2 188
Provisions retraite	1 812	184	156	1 840
Total provisions non courantes	3 987	197	156	4 028
Provisions courantes				
Provisions licenciement	138	68	138	68
Total provisions courantes	138	68	138	68
Provisions pour dépréciations				
Provisions sur stock	722	382		1 104
Provisions sur comptes clients	481	197	85	593
Total provisions pour dépréciations	1 203	579	85	1 697
■ Total général	5 328	844	379	5 793
Dont utilisations			323	

Note 16 Créances

(en milliers d'euros)

	2011	2010	2009
Clients	33 895	30 037	36 209
Clients douteux	125	137	146
Impôt-société		235	1 181
Autres créances			
Personnel et organismes sociaux	2	22	3
TVA	1 718	1 517	993
Autres tiers	1 159	956	334
Charges constatées d'avance	145	97	213
Total des autres créances	3 024	2 592	1 543
■ Total des créances	37 044	33 001	39 079

Note 17 Dettes à moins d'un an

(en milliers d'euros)

	2011	2010	2009
Provisions courantes	68	138	51
Fournisseurs	23 463	22 717	20 767
Impôt-société	1 513		
Fournisseurs immobilisations	578	713	242
Dettes fiscales et sociales			
Personnel et organismes sociaux	5 053	4 208	4 095
TVA	679	635	588
Autres impôts et taxes	396	313	296
Total dettes fiscales et sociales	6 128	5 156	4 979
Autres tiers	7 742	7 067	7 143
■ Total des dettes	39 492	35 791	33 182

La maturité des dettes fournisseurs de 2011 est comparable à celle de 2010.

Note 18 Charges à payer

(en milliers d'euros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 783
Dettes fournisseurs d'immobilisations	381
Dettes fiscales et sociales	3 188
Autres dettes	630
Total	8 982

Note 19 Engagements ou opérations avec des parties liées

Les parties liées concernent l'ensemble des administrateurs de Thermador Groupe le plus souvent dirigeants des principales filiales du groupe.

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées sur 2011 hormis les éléments de rémunération, les engagements de retraite. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 967 K€.

Engagements vis à vis des dirigeants :

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros. En 2011 conformément à cette autorisation, Guy Vincent a perçu 88,4 K€ d'indemnité de départ à la retraite. Au 31 décembre 2011, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 427 K€. Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

Note 20 Risques juridiques

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une influence sur l'activité, les résultats la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

Note 21 Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun changement significatif dans la structure financière ou commerciale du groupe n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

Note 22 Evaluation des risques (voir page 21)

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après. La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2011. Les procédures de gestion mises en place au sein du groupe et les méthodes d'évaluation ont démontré jusqu'à présent leur efficacité.

- **Risques de taux :** Nous n'avons aucun crédit à moyen ou long terme, donc pas de risque sur les taux.
- **Risque de liquidité :** Compte tenu de la structure du bilan et de l'échéance des dettes, il n'y a pas de risque de liquidité. La situation de trésorerie au 31 décembre 2011 est positive (paragraphe III tableau des flux de trésorerie p. 40). De plus le groupe a des lignes de découvert bancaire non utilisées.
- **Risque sur les placements :** Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sous forme de SICAV de trésorerie ne représentant ainsi aucun risque.
- **Risques de change :** Environ 26 % de nos achats - essentiellement en Chine - sont réglés en dollar US. Notre politique est d'acheter les dollars le jour où nous devons régler les factures. Certaines filiales recourent - pour les fournisseurs importants - à des couvertures à terme ou des achats d'options afin de fixer le cours au moment de l'achat. Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 3,2 millions d'euros sur le niveau de marge.
De toute façon le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.
Nous ne considérons donc pas les différences de change éventuelles comme un risque mais comme un élément de notre prix de revient.

- **Variation des cours des matières premières :** Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits, ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.
Il s'agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et nous estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risques pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

Note 22

Evaluation des risques (suite)

- **Risque de crédit** : Il s'agit essentiellement du risque de non recouvrement des créances clients. Un contrôle est fait mensuellement à l'aide d'états comptables établis par échéance.

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2011	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2011	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2011	33 895	32 027	1 575	189	60	44
Encaissements réalisés en janvier 2012			1 377	141	38	18
■ Créances non encaissées à fin janvier 2012			198	48	22	26

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2010	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2010	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2010	30 037	27 870	1 813	251	47	56
Encaissements réalisés en janvier 2011			1 576	164	7	4
■ Créances non encaissées à fin janvier 2011			237	87	40	52

Le montant des pertes clients représente historiquement moins de 1 % du chiffre d'affaires. Nous n'avons pas d'assurance crédit.

5 Notes sur le compte de résultat

Note 23

Explication sur le chiffre d'affaires 2011

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de ventes de marchandises qui sont comptabilisées à la livraison.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique : France, 178 935 K€ - Etranger, 15 066 K€ dont Thermador International 9 404 K€.

Note 24

Charges de personnel et charges calculées sur attribution gratuite d'actions

- **Charges calculées sur attribution d'actions gratuites** :

L'Assemblée Générale du 7 avril 2008 a autorisé le Conseil à procéder à une distribution d'actions gratuites aux dirigeants du groupe dans le cadre de l'article 83 de la loi de finance 2005.

La charge IFRS2 de ce plan à la date d'attribution a été évaluée à 4 813 K€, la décote par rapport à la valeur boursière étant

justifiée notamment par l'obligation des bénéficiaires de conserver ces actions 10 ans, avec, en cas d'accident de parcours, l'obligation de revente à la société avec une décote de 30 % sur le cours de Bourse.

Ce montant de 4 813 K€ a été réparti sur les exercices 2008, 2009 et 2010 (période d'acquisition).

L'impact sur les comptes a été le suivant :

- Sur l'année 2008 : 1 272 K€ quote-part de la valeur de 4 813 K€ imputée du 20 juin au 31 décembre 2008.
- Sur l'année 2009 : 2 407 K€ quote-part de la valeur de 4 813 K€ imputée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.
- Au 1^{er} semestre 2010 : 1 134 K€ quote-part de la valeur de 4 813 K€ imputée du 1^{er} janvier au 20 juin 2010.

- **Participation** :

En 2011 Jetly ayant dépassé le seuil de 50 personnes, la participation a été mise en place. L'accord de participation a été approuvé par l'ensemble du personnel. Le montant enregistré pour 2011 est de 452 K€ plus 36 K€ de forfait social.

Note 25

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	MAZARS				S.S.E.C.			
	En milliers d'euros		en %		En milliers d'euros		en %	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Mission légale								
Emetteur	29	28	25	25	21	21	18	18
Filiales intégrées globalement	67	65	57	57	Néant	Néant	Néant	Néant
Diligences directement liées au contrôle légal								
Emetteur	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Filiales intégrées globalement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total mission légale	96	93	82	82	21	21	18	18
Missions particulières	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total honoraires des C.A.C.	96	93	82	82	21	21	18	18

Note 26 Contribution Économique Territoriale

La charge de C.E.T. a été enregistrée au niveau du résultat opérationnel car elle est assimilée à l'ancienne taxe professionnelle.

6 Information sectorielle (en milliers d'euros)

Note 27

Des unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques : Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, PBtub, Sectoriel, Thermador International et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest et Thermador Groupe.

■ au 31/12/2011	Jetly Pompes	Sferaco Robinetterie	Thermador Accessoires de chauffage	PBtub Tubes en matériaux de synthèse	Dipra GSB	Sectoriel Vannes motorisées	Thermador International	Isocel Constructeurs de chaudières	Autres structures de moyens	Eliminations	Total
Compte de résultat											
Ventes	46 954	48 439	36 252	23 443	20 660	11 614	9 404	5 017	3 251		205 034
Intra-groupe	(163)	(4 780)	(1 271)	(299)	(313)	(1 240)		(60)	(2 907)		(11 033)
Ventes nettes	46 791	43 659	34 981	23 144	20 347	10 374	9 404	4 957	344		194 001
Résultat avant impôts	10 114	9 302	5 895	2 276	1 056	1 373	603	456	15 916	(15 409)	31 582
Dotations amortissements	217	152	137	101	67	116	11	16	1 612		2 429
Dotations provisions	17	85	291	92	111	75	86	61	13		831
Bilan											
Actif	24 548	28 294	23 601	11 519	12 245	4 900	2 988	2 992	70 245	(17 092)	164 240
Dont écarts d'acquisition	1 646	1 524	2 546	313	31	15		76		(15)	6 136
Dont immobilisations corporelles	1 067	506	656	423	661	453	48	96	35 961	(11)	39 860
Dont stock	11 586	18 152	11 638	5 727	10 277	3 000	10	1 118			61 508
Dont clients	7 459	8 502	7 636	3 785	3 316	2 164	1 683	1 026	35	(1 586)	34 020
Dettes et provisions	8 020	10 532	8 359	4 146	6 525	1 712	1 774	1 125	4 198	(2 871)	43 520
Dont fournisseurs	3 769	5 940	5 655	1 875	4 139	1 035	1 330	858	465	(1 603)	23 463
Dont fournisseurs immobilisations	30	13	15			9			511		578
Investissements	91	226	390	182	597	265	33	3	3 551		5 338

■ au 31/12/2010	Jetly Pompes	Sferaco Robinetterie	Thermador Accessoires de chauffage	PBtub Tubes en matériaux de synthèse	Dipra GSB	Sectoriel Vannes motorisées	Thermador International	Isocel Constructeurs de chaudières	Autres structures de moyens	Eliminations	Total
Compte de résultat											
Ventes	44 281	42 925	36 311	20 314	18 354	10 282	7 417	4 201	2 881		186 966
Intra-groupe	(164)	(3 837)	(1 272)	(279)	(407)	(910)		(61)	(2 749)		(9 679)
Ventes nettes	44 117	39 088	35 039	20 035	17 947	9 372	7 417	4 140	132		177 287
Résultat avant impôts	9 299	7 070	6 618	2 037	467	1 321	324	346	15 062	(15 849)	26 695
Dotations amortissements	206	140	115	60	47	89	9	15	1 204		1 885
Dotations provisions	102	64	116	78	24	11	46	26	16		483
Bilan											
Actif	22 209	26 430	24 774	10 408	10 040	4 760	2 071	2 732	64 049	(16 415)	151 058
Dont écarts d'acquisition	1 646	1 524	2 546	313	31	15		76		(15)	6 136
Dont immobilisations corporelles	1 194	439	419	453	137	303	27	109	34 076	(11)	37 146
Dont stock	10 733	16 764	13 523	6 138	9 744	2 577	1	1 038			60 518
Dont clients	6 085	7 357	7 529	3 169	2 933	2 145	1 400	738	36	(1 218)	30 174
Dettes et provisions	6 167	10 304	9 123	3 202	5 023	1 890	1 259	948	4 343	(2 481)	39 778
Dont fournisseurs	3 286	6 425	6 106	1 651	3 126	1 190	990	776	394	(1 227)	22 717
Dont fournisseurs immobilisations		12				9			692		713
Investissements	366	173	102	258	56	129	8	15	13 516		14 623

250
personnes



Magasiniers Jelty.

“*La valeur future du groupe est dans les mains de ses dirigeants et de son **personnel**.*

*Nous nous évertuons donc à **faire grandir nos ressources humaines.**”*

Tout commence par le recrutement, art difficile que nous pratiquons avec humilité et simplicité. Les décisions collégiales nous paraissent finalement les plus sûres.

L'intégration des personnes au sein des filiales réclame ensuite des formations structurées et du temps. Nous estimons à environ un an la période indispensable pour qu'une personne acquière un niveau minimum d'autonomie et d'efficacité. C'est dire qu'il nous paraît impossible d'ajuster brutalement les effectifs aux aléas du marché. Nous devons anticiper et agir avec **confiance**.

Tout au long des parcours individuels, nous tâchons de permettre à chacun de développer ses talents, selon ses mérites et ses capacités.

Nous cultivons les vertus de l'**exemplarité**, de la **transparence**, du **respect** et d'un **partage** équitable des bénéfices provenant de notre travail.

Nos équipes dirigeantes sont clairement responsables de la qualité du climat humain qui règne dans les sociétés et nous promovons la convivialité, la simplicité et la sérénité. À cet effet, notre structure courte, limitée à quatre niveaux hiérarchiques, favorise la proximité entre les dirigeants et l'ensemble des salariés du groupe.

Nous pensons ainsi **rassembler** un personnel impliqué, compétent, efficace et globalement fidèle. Lorsqu'un départ paraît inévitable, nous nous efforçons de rester justes et dignes et de conserver de bonnes relations avec ceux qui nous quittent.

Tout ceci nous autorise et nous impose un **haut degré d'exigence** à tous les postes, pour le plus grand bénéfice du groupe.



Bureau Dipra.



► FINALE HOMMES

L'affiche de la finale hommes a été pour la quatrième année consécutive Johann Morand (Sferaco) contre Stéphane Benamou (PBtub). Sferaco garde la coupe pour la troisième fois.



Podium général Hommes :
1 - Johann Morand (Sferaco)
2 - Stéphane Benamou (PBtub)
3 - Franck Carnis (Sferaco)

Information

Comme l'écrivait Guy Vincent dans un éditorial de notre "gazette interne", "vous avez le droit – et le devoir – de connaître et de comprendre la politique, les objectifs, la stratégie de la filiale dans laquelle vous travaillez et plus généralement de l'ensemble du Groupe Thermador."

Au sein de chaque filiale une **réunion mensuelle** d'information et de dialogue réunit l'ensemble du personnel. L'équipe dirigeante présente et commente la situation : chiffre d'affaires, marge, frais, résultats et répond aux questions.

Si le chiffre baisse, les commerciaux sont interpellés, s'il y a des ruptures de stock, le service achats est mis en cause, si les frais augmentent, on analyse et on cherche pourquoi, si le résultat baisse, chacun s'inquiète pour sa prime de fin d'année...

Tout cela se passe dans le dialogue et la transparence.

• Livret d'accueil :

L'intégration des nouveaux collaborateurs est facilitée par un livret d'accueil décrivant les grandes lignes de l'histoire et de l'organisation du groupe et tous les détails pratiques sur les horaires, le restaurant inter-entreprises, les transports...



• La gazette :

Tous les deux mois, la gazette, envoyée au domicile de chacun, informe les collaborateurs (et leur famille...) des événements familiaux : mariages, naissances, décès, et traite de sujets généraux comme la médecine du travail, la politique vis à vis des actionnaires, l'évolution du Plan d'Epargne Entreprise...

• Les documents d'information destinés aux actionnaires :

Rapport annuel, lettres aux actionnaires, sont remis à chacun.



Bureau Sectoriel.

La disposition et l'organisation de l'espace des bureaux sont conçues pour une bonne circulation de l'information : bureaux communs paysagers...

4 487 heures de formations en 2011



Formation PBtub.

Formation

La complexité croissante du monde, le décalage croissant entre le bagage initial de chacun et les besoins de la pratique quotidienne, la rapidité de l'évolution des savoirs imposent une mise à jour et un accroissement constant des connaissances dans tous les domaines.

Notre "budget formation" a représenté en 2011, 2,7 % de la masse salariale.

Formations externes

Séminaires de formation pour les équipes commerciales, stages de perfectionnement à la direction d'une équipe pour les responsables de magasins ou pour les responsables des Services Administration des Ventes, stages de développement personnel, cours de langues, formation sécurité...

Formations internes

Nous avons en interne un important capital de connaissances en particulier sur nos métiers et essayons d'en faire profiter au mieux les nouveaux arrivants. Dans chaque filiale, nous avons élaboré des manuels de formation. Nous organisons des sessions de formation interfiliales qui sont en même temps des temps d'échanges d'expériences : il y a un groupe des directeurs commerciaux, un des directrices administratives, un des responsables de magasin... qui se réunissent chaque trimestre.

Nous avons aussi développé des modules de formation destinés à nos clients.

Autres informations

Manifestations festives

Les filiales organisent fréquemment des manifestations qui réunissent leurs salariés pour fêter un record de chiffre d'affaires, un anniversaire... Il peut s'agir d'un simple apéritif, d'un barbecue ...

Horaires

L'horaire de travail est fixé à 37 heures c'est-à-dire que dans le cadre de la loi sur les 35 heures, 2 heures hebdomadaires sont considérées comme heures supplémentaires.

Le nombre d'heures supplémentaires réalisées en 2011 dans le groupe a été de 23 399 heures correspondant essentiellement aux 2 heures hebdomadaires mentionnées ci-dessus.

Tous les temps partiels dans le Groupe Thermador sont choisis par les salariés qui en bénéficient.

Jours d'absence

Le nombre de jours d'absence en 2011 a été de 1 863 (soit 3 % du temps travaillé) dont environ 25 % pour des congés parentaux et maternité.

Intérimaires

Le recours à des intérimaires est normalement limité au remplacement de personnel malade ou en congé maternité... et aux pointes saisonnières d'activité. En 2011, le nombre d'heures d'intérimaires a été de 29 392 pour un coût de 671 K€.

Handicapés

Nous faisons travailler régulièrement des CAT (ateliers protégés) pour des travaux simples de montage ou de conditionnement. En 2011, cela a représenté un montant de 382 K€. Nous avons actuellement dans le groupe **deux employés** salariés handicapés.

Respect de la vie privée de nos collaborateurs. Ils sont invités à respecter les horaires et à ne pas les dépasser. Nous conseillons à nos commerciaux de ne pas donner leur numéro de téléphone portable à leurs clients.

Charte informatique

Nos collaborateurs doivent signer une charte informatique qui précise les droits et les devoirs de chacun dans l'utilisation des outils informatiques de la société.



Sferaco Cup.

Évolution d'une part du FCPE Thermador Groupe.



Salaires et partage des bénéfices

Dans le Groupe Thermador, la rémunération de chacun comprend une partie fixe et une partie variable.

Fixe :

Salaires mensuels sur 13 mois (le 13^e mois est versé pour moitié en juin, pour moitié en novembre). Ils sont revus annuellement en tenant compte du développement de chacun dans sa fonction et de l'évolution du coût de la vie. Nous prêtons une attention toute particulière aux salaires les plus bas qui sont bien supérieurs à ceux du marché dans notre secteur.

Variable :

Depuis toujours au sein des filiales du Groupe Thermador, les bénéfices sont partagés avec les salariés. Avant même l'existence de l'intéressement légal, nous avons instauré un intéressement « maison » au sein de Thermador, première société créée dans l'histoire du groupe. Cette pratique vertueuse s'est répandue par la suite dans les autres sociétés.

Le partage des bénéfices est l'aboutissement d'une année de travail durant laquelle les équipes de direction présentent mensuellement au personnel le compte d'exploitation de chaque filiale. Chacun peut comprendre comment s'élabore le résultat annuel et quelle masse sera distribuée. La répartition de cette masse est faite par l'équipe dirigeante, tenant compte de la façon la plus équitable possible des performances de chacun.

Dans chaque filiale, le montant de l'intéressement ou de la participation dépend donc du niveau de résultat ce qui implique des écarts importants entre les sociétés : cela varie de 14 à 28 % du salaire.

La moyenne dans le groupe se situe à 22 % du salaire brut annuel.

Pour Jetly, seule société du groupe employant plus de 50 personnes, les primes et la participation au titre de l'année 2011 ont été versées en février 2012. L'accord de participation a été approuvé par tout le personnel.

Pour les autres filiales, les primes sont versées sur les feuilles de paie du mois de décembre. Elles ne sont soumises à aucun blocage et sont donc immédiatement disponibles.

Sur nos comptes d'exploitation, la masse salariale représente environ 10 % du chiffre d'affaires (voir tableau page 36).

P.E.E.

En janvier 2001 nous avons institué un Plan d'Epargne Entreprise ouvert à tous les salariés du groupe et investi à 95 % en actions Thermador Groupe.

Jusqu'à maintenant l'abondement a été de 100 % du montant souscrit par le salarié avec un maximum de 1 000 €.

Le salarié qui depuis 2001 a versé tout les ans l'équivalent de l'abondement maximum (11 K€) dispose au 31 décembre 2011 d'un capital net de 50 K€.

En 2011 le montant total apporté par les salariés a été de 186 K€ et le montant de l'abondement de 182 K€.

Fin 2011 le P.E.E. est propriétaire de 35 638 actions Thermador Groupe.

189 salariés (sur 250) ont souscrit.

Dans le domaine des salaires, nous pratiquons depuis toujours une politique de transparence. Dans chaque filiale, une fois par an, on affiche tous les salaires mensuels et annuels, y compris bien sûr ceux des dirigeants. Cela présente l'énorme avantage de limiter la propagation d'idées fausses et de tous nous contraindre à une grande cohérence.

La fourchette des salaires bruts dans le Groupe Thermador s'établit entre 23 et 255 K€ (salaires annuels pour 12 mois de présence).

Pour des postes équivalents, les femmes et les hommes, ayant une formation et une expérience similaires, bénéficient bien évidemment du même traitement.

En 2011, le salaire brut moyen a été de 53 K€



Effectifs

Au 31/12/2011, le groupe compte 250 salariés.

Répartition par filiale : voir tableau page 58.

Âge moyen dans le groupe

41 ans

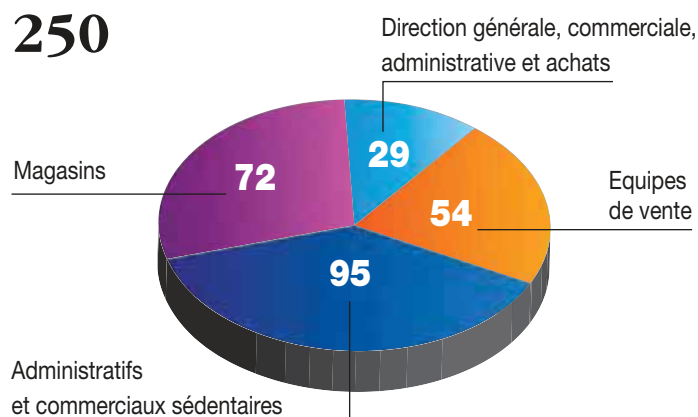
Bureau Dipra.

Répartition par fonction

	2011		2010	2009
	Femmes	Hommes		
Direction générale, commerciale, administrative et achats	14	15	29	30
Equipes de vente	1	53	54	45
Administratifs et commerciaux sédentaires	59	36	95	88
Magasins		72	72	66
Total	74	176	250	223

Total en 2011

250

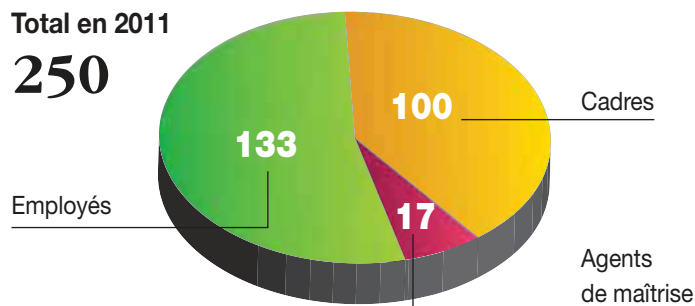


Répartition par statut

	2011	2010	2009
Cadres	100	96	88
Agents de maîtrise	17	17	17
Employés	133	123	118
Total	250	236	223

Total en 2011

250

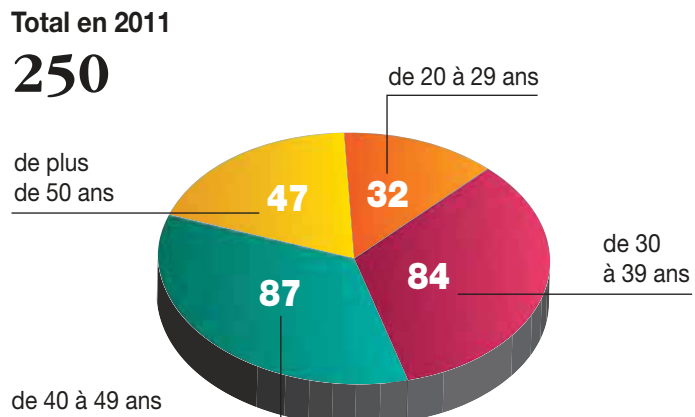


Répartition par âge

	2011	2010	2009
de 20 à 29 ans	32	31	28
de 30 à 39 ans	84	74	70
de 40 à 49 ans	87	84	76
de plus de 50 ans	47	47	49
Total	250	236	223

Total en 2011

250



Ancienneté moyenne dans le groupe : 10 ans.



Thermador



PBtub



Isocel



Sferaco



Sectoriel



Jety



Dipra



Thermador International



Opaline

Les filiales








*“ Chacune de nos filiales a son style,
sa culture, en fonction de son histoire
et de la personnalité du dirigeant.*

*Chaque dirigeant est vraiment responsable
de la bonne gouvernance de sa filiale.*

*C'est au niveau des filiales que s'impulse l'essentiel
de la dynamique du groupe.*

*Les dirigeants de filiales ne sont pas des “responsables
de centres de profit”, ce sont **véritablement
des patrons.**”*

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FILIALES

	Date de création	Capital en K€	Contribution au chiffre d'affaires 2011 en K€	Effectif au 31/12/2011	Stock au 31/12/2011 en K€	Contribution au résultat net avant impôts en K€
	1968	3 200	34 981	35 personnes	11 638	5 131
	1989	960	23 144	29 personnes	5 727	2 277
	1992	160	4 957	4 personnes	1 118	455
 ROBINETTERIE & RACCORDS	1978	3 200	43 659	44 personnes	18 152	8 557
 robinetterie industrielle	1989	480	10 374	26 personnes	3 000	1 372
 Ma préférence	1977	3 200	46 791	51 personnes	11 586	8 942
	1986	960	20 347	34 personnes	10 277	1 056
	2006	1 000	9 404	17 personnes	10	603
 agence conseil Opaline communication & multimedias	2002	80	1 027	5 personnes	-	3

Thermador

Accessoires et raccords pour le chauffage central et l'eau sanitaire.

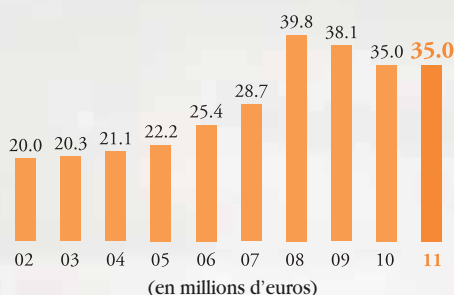


“Les progrès de Thermador dans les accessoires liés à l'eau chaude sanitaire sont à peine suffisants pour compenser les conséquences d'un marché du chauffage atone. Le chiffre d'affaires est donc stagnant. Des efforts importants sont produits pour le développement de nouvelles familles de matériels en provenance de notre partenaire italien Caleffi afin d'assurer la croissance de demain. La baisse du résultat s'explique par une érosion de la marge provenant essentiellement d'une pression concurrentielle accrue sur certains produits banalisés. L'équipe de direction est renforcée en 2012 par l'arrivée d'Yves Ruget.”

*De gauche à droite :
Blandine Büsch,
Yves Ruget,
François Nanson,
Bernard Bermond
et Guillaume Robin.*

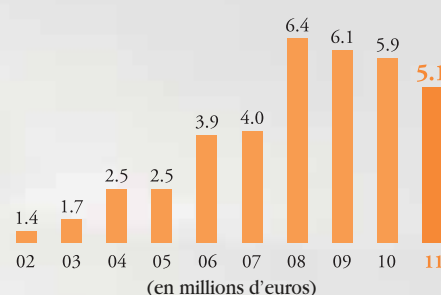
Chiffre d'affaires en 2011

35 M€



Résultat avant IS en 2011

5,1 M€



PBtub

Systèmes de canalisations pour la distribution des fluides du bâtiment.

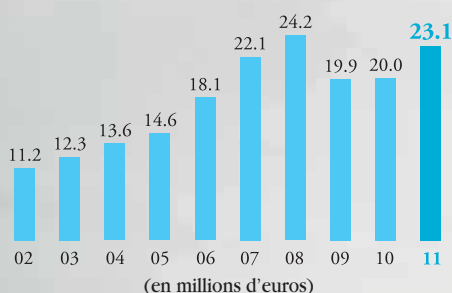


De gauche à droite :
Eric Mantione,
Murielle Gentaz et
Philippe de Waure.

“La reprise du marché du bâtiment a soutenu les efforts commerciaux importants consentis par PBtub en 2011. La croissance du chiffre d'affaires, conforme aux objectifs, a permis la progression des résultats en dépit de l'augmentation sensible des charges de structure consécutives au déménagement fin 2010 dans un bâtiment rénové de 11 000 m². La confiance reste de mise pour 2012.”

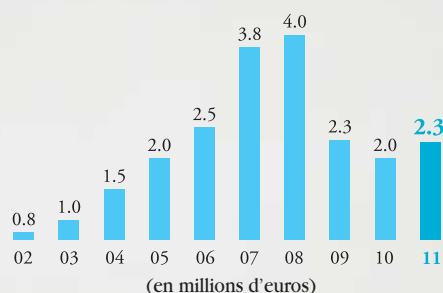
Chiffre d'affaires en 2011

23,1 M€



Résultat avant IS en 2011

2,3 M€



Isocel

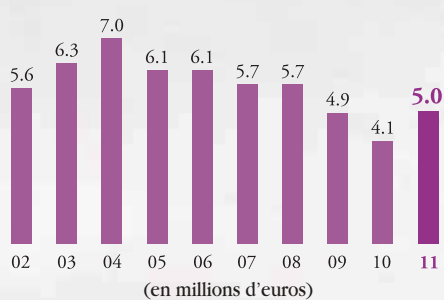
Fourniture de composants aux OEM*.

“Isocel a su profiter de la nette croissance du marché des chaudières murales à condensation et de la montée en puissance d'un client traditionnel sur le marché de la Pompe à Chaleur. La diffusion d'une gamme étendue de thermostats et aquastats a permis l'ouverture de plusieurs nouveaux comptes clients.”



Chiffre d'affaires en 2011

5 M€



Résultat avant IS en 2011

455 K€



*Cyrille Javault
et Fabienne Bochet.*

Sferaco

Robinetterie et raccords
pour le bâtiment et l'industrie.



De gauche à droite :
Hervé Le Guillerm,
Patricia Mavigner,
Christophe Arquillère
et Véronique Jamaux.

“L'année 2011 a été excellente pour Sferaco qui a maintenu ses volumes sur le segment du bâtiment et conforté ses positions sur les gammes destinées à l'industrie. L'augmentation significative du résultat est essentiellement due à une bonne maîtrise des frais et de la marge. Malgré des perspectives incertaines, l'équipe de Direction reste confiante pour l'avenir avec encore des développements de nouveaux produits. ”

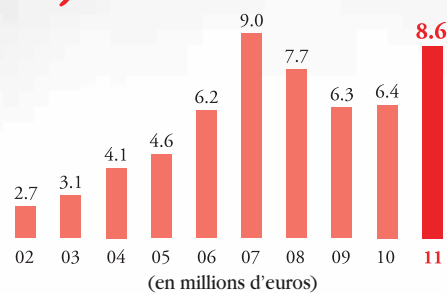
Chiffre d'affaires en 2011

43,7 M€



Résultat avant IS en 2011

8,6 M€



Sectoriel

Motorisation de vannes et spécialités pour l'industrie.

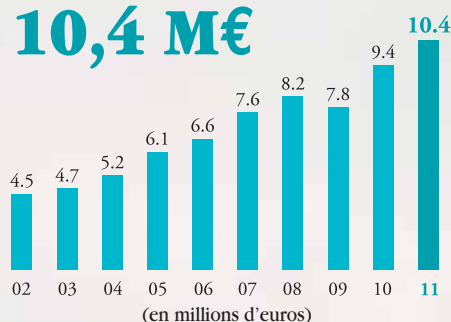


De gauche à droite :
Laurence Vigneau,
Loïc Brossat,
Anaïs Der Hagopian
et Xavier Isaac.

“Le développement du chiffre d'affaires s'est poursuivi en 2011 grâce à une présence commerciale renforcée. Toutes les gammes de produits se sont bien comportées, ce qui souligne la pertinence de l'offre. Des travaux de fond visant à améliorer encore l'organisation et à compléter les services aux clients ont provoqué une augmentation des frais plus rapide que celle du chiffre d'affaires. Le résultat ne progresse donc que de 4 %. Cette activité étant fortement liée au marché des équipements industriels, les perspectives pour 2012 restent incertaines. Nous avons cependant confiance dans notre équipe expérimentée pour continuer le développement.”

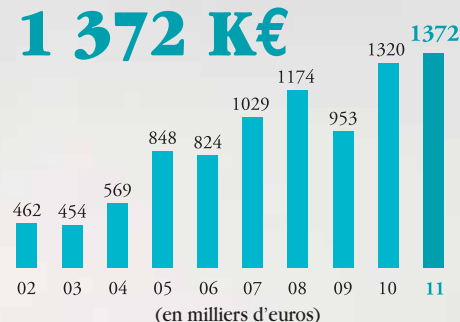
Chiffre d'affaires en 2011

10,4 M€



Résultat avant IS en 2011

1 372 K€



Jetly

Pompes, réservoirs, accessoires.
Stations de relevage.

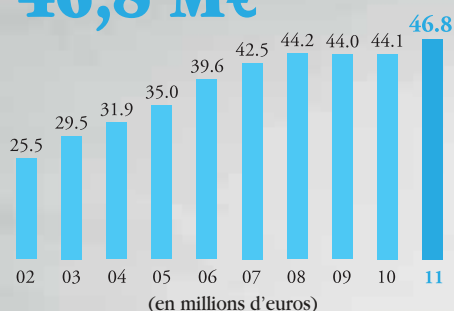
De gauche à droite :
Jean-François
Bonfond,
Frank Bourgois,
Christiane Perrot
et Patrice Comi.



“2011 est une bonne année avec une croissance de 6 % du chiffre d'affaires et de 9 % du résultat. L'activité relevage est en progression sur un marché en reprise. Après un printemps prometteur, l'activité arrosage a connu un ralentissement pendant l'été pluvieux. Jetly conforte sa part du marché de l'eau froide et les perspectives sont favorables.”

Chiffre d'affaires en 2011

46,8 M€



Résultat avant IS en 2011

8,9 M€



Dipra

**Pompes domestiques, plomberie
et robinetterie sanitaire
pour les grandes surfaces de bricolage.**

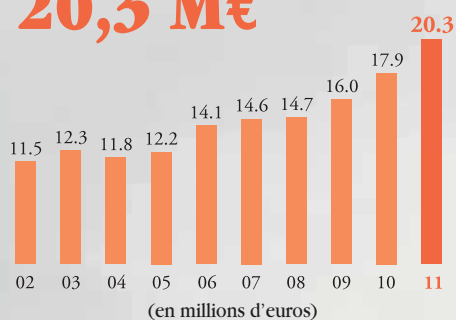


“Les efforts commerciaux faits en 2010 ont produit leurs effets positifs en 2011. De plus, la fragilité de certains concurrents a simultanément facilité la conquête de parts de marché. Dipra est maintenant présente dans toutes les enseignes majeures. L'augmentation de 13,4 % du chiffre d'affaires concomitante à celle de 7,5 % des frais conduit à une forte augmentation du résultat. Enfin, Dipra a intégré fin 2011 des nouveaux locaux à la mesure de ses ambitions.”

*De gauche à droite :
Pierre-Jean Hervé,
Bertrand Kinche,
Vincent Deleau,
Charlotte Deguerry-
Fraise et Emmanuelle
Desecures.*

Chiffre d'affaires en 2011

20,3 M€



Résultat avant IS en 2011

1 056 K€



Thermador international

“Thermador International poursuit sa croissance de façon soutenue avec un chiffre d'affaires excédant 9 millions d'euros, en progression de 27 %.

La rentabilité est maintenant solide. Les clients apprécient particulièrement la largeur de la gamme et la qualité de la logistique.

La prospection va s'intensifier sur 17 pays européens, avec une équipe bientôt composée de 15 commerciaux.

Notre jeune filiale devrait continuer à se développer rapidement.”



Lionel Monroe
et Delphine Bourdin.

Chiffre d'affaires en 2011

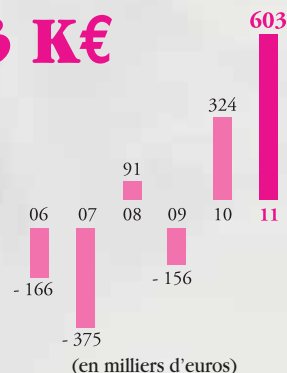
9 404 K€



* Chiffre d'affaires généré.

Résultat avant IS en 2011

603 K€



Opaline

Agence de communication du groupe.



Arlette Berliocchi.

“Le chiffre d'affaires en baisse de 10 % a été réalisé à 91 % par les filiales du groupe.

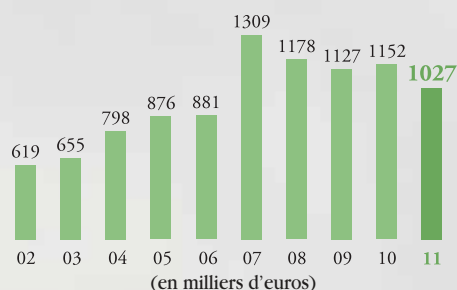
L'organisation d'Opaline a été perturbée en 2011 par une activité en dents de scie et par la difficulté d'assurer la présence et la stabilité de tout l'effectif.

L'utilisation anormalement élevée de l'intérim a provoqué une augmentation des frais ce qui, ajouté à une activité en baisse, explique la quasi absence de résultat.

L'équipe est maintenant au complet ce qui augure d'une bonne année 2012.”

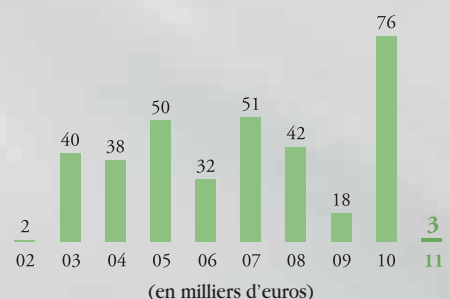
Chiffre d'affaires en 2011

1 027 K€



Résultat avant IS en 2011

3 K€





Comptes sociaux et indications juridiques de la Société mère

70 Rapport d'activité

71 Compte de résultat

72 Bilan

72 - 73 Tableaux :

72 - des participations

73 - des cinq derniers exercices

73 - de financement

74 - 75 Annexe aux comptes annuels

76 - 77 Indications juridiques

“La société Thermador Groupe, dirigée par Guillaume ROBIN, définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure, en collaboration avec les dirigeants des filiales, la coordination des différentes activités. Par ailleurs, Thermador Groupe assure la gestion centralisée de la trésorerie du groupe, la mise en œuvre de l'informatique commune et veille à l'application de règles uniformes dans les filiales sur les questions comptables, juridiques et fiscales.”

En 2011 les ressources de Thermador Groupe se sont élevées à 22 723 K€ dont les principales ont été les suivantes :

1 • Les bénéfices versés par les filiales à Thermador Groupe 15 401 K€ :

Depuis quelques années nous avons adopté une politique d'allocation aux filiales de fonds propres à un niveau convenable pour leurs besoins de financement.

Ainsi dans chaque filiale une partie des résultats est mise en réserve.

D'autre part nous vous rappelons que les dividendes versés en 2011 à Thermador Groupe sont ceux prélevés sur les résultats 2010 des filiales.

2 • Les produits financiers correspondants aux prêts aux filiales pour équilibrer leur trésorerie 352 K€.

3 • Les produits de placement de la trésorerie excédentaire du groupe 150 K€.

4 • Redevances de location-gérance 4 568 K€ :

Rappel : Thermador-Groupe, la société-mère, a été créée en 1986 en vue de son introduction en bourse en 1987. La restructuration juridique du groupe effectuée à cette occasion a apporté les fonds de commerce des filiales existantes (Jetly, Sferaco et Thermador) à Thermador Groupe qui loue, dans le cadre d'un contrat de location-gérance, ces fonds de commerce à ces trois filiales. Par contre toutes les autres filiales sont propriétaires de leur fonds de commerce et ne versent pas de redevances à Thermador Groupe.

Les redevances versées en 2011 par Jetly, Sferaco et Thermador, sont les suivantes :

- 2 679 K€ pour la partie incorporelle du fonds, cette redevance est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires (1,7 % pour Sferaco, 2,3 % pour Thermador et 2,5 % pour Jetly).
- 3 K€ pour les matériels loués qui est égal à 10 % de la valeur nette des matériels concernés.
- 1 886 K€ de redevance pour la location des bureaux et des entrepôts fonction des m² moyens loués représentant 11 062 m² pour Thermador, 9 000 m² pour Sferaco et 11 165 m² pour Jetly.

5 • Mise à disposition de personnel ou de prestataires de services 169 K€ :

Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du temps passé estimé.

6 • Mise en oeuvre de l'informatique commune 324 K€ :

En 2011, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour la gestion commerciale et la finance-comptabilité. Thermador Groupe a acheté le matériel et les logiciels nécessaires, et amortit ces immobilisations dans sa comptabilité. Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du nombre d'utilisateurs.

7 • Gestion centralisée des contrats d'assurance 853 K€ :

Chaque filiale est facturée au coût d'achat en fonction des capitaux et des risques propres à chacune.

8 • Forfait d'assistance et de conseil aux filiales 470 K€ :

Ce forfait est de 3 à 110 K€ suivant la taille des filiales et rémunère le rôle d'assistance et de conseil dans les domaines juridique, comptable, fiscal, informatique et logistique.

En 2011 les principales dépenses de Thermador Groupe ont été les suivantes :

1 • Loyer 1 908 K€ dont 22 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe et 1 886 K€ refacturés à Jetly, Sferaco, et Thermador dans le cadre de la location-gérance.

2 • Salaires et charges 972 K€.

3 • Dotation aux amortissements 166 K€ (principalement pour le matériel informatique et les logiciels).

4 • Les autres frais pour 1 755 K€.

Sont inclus dans les autres frais la part des salaires du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué que Thermador et Sferaco refacturent à Thermador Groupe. En 2011, Thermador a refacturé 95 k€ et Sferaco 20 k€. (En effet, pour des raisons de simplification administrative, les rémunérations des P.-D.G. et D.G. délégué de Thermador Groupe sont intégralement versées par les filiales dont ils sont également P.-D.G., Thermador et Sferaco refacturent ensuite Thermador Groupe).

5 • Une charge d'impôt-société de 1 297 K€ calculée sur le résultat propre de Thermador Groupe et sur la quote-part du résultat de la SCI Thely.

En 2011 le résultat net de Thermador Groupe, la société mère cotée est égal à 16 625 K€. Nous vous proposons de distribuer un dividende de 6,10 € par action soit 13 009 K€, 3 616 K€ étant mis en réserve.

COMPTE DE RÉSULTAT - THERMADOR GROUPE 2011

en milliers d'euros

	2011	2010	2009
Produits d'exploitation			
Redevances location-gérance loyer	1 886	1 682	1 701
Autres redevances location-gérance	2 682	2 538	2 567
Prestations	872	849	800
Transferts de charges	963	825	894
Reprises sur provisions	117		
Autres produits		68	4
■ Total produits d'exploitation	6 520	5 962	5 966
Charges d'exploitation			
Loyer en location-gérance refacturé	1 886	1 682	1 701
Autres achats et charges externes sauf loyer en location-gérance	1 585	1 377	1 344
Impôts, taxes et versements assimilés	114	167	90
Salaires et traitements	691	737	758
Charges sociales	281	297	305
Dotations aux amortissements	166	171	164
Dotations aux provisions		13	15
Autres charges	23	8	24
■ Total charges d'exploitation	4 746	4 452	4 401
■ Résultat d'exploitation	1 774	1 510	1 565
Produits financiers			
Revenus des titres de participations	15 401	15 841	16 012
Revenus des créances rattachées à des participations	352	162	260
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	150	97	52
Reprises financières aux amortissements et provisions	300	300	
■ Total produits financiers	16 203	16 400	16 324
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			600
Autres intérêts et charges assimilées	54	42	30
■ Total charges financières	54	42	630
■ Résultat financier	16 149	16 358	15 694
■ Résultat courant avant impôt	17 923	17 868	17 259
■ Total charges exceptionnelles	1	10	15
■ Résultat exceptionnel	(1)	(10)	(15)
■ Impôts sur les bénéficiaires	1 297	1 221	1 212
■ Résultat net	16 625	16 637	16 032

BILAN - THERMADOR GROUPE

en milliers d'euros au 31 décembre 2011

Actif	31/12/2011 Brut	31/12/2011 Amortissements et provisions	31/12/2011 Net	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	5 717		5 717	5 717	5 717
Autres immobilisations incorporelles	1 940	1 695	245	191	105
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	22 950		22 950	22 650	18 850
Créances rattachées à des participations	18 901		18 901	17 656	10 790
Autres immobilisations financières	1		1	1	1
■ Total actif immobilisé	50 284	2 208	48 076	46 430	35 662
Actif circulant					
Créances et comptes de régularisation					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
■ Total actif circulant	18 539		18 539	14 689	19 464
■ Total de l'actif	68 823	2 208	66 615	61 119	55 126

Passif	31/12/2011 Net	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net
Capitaux propres			
Capital social	34 121	29 246	27 854
Réserves légales	2 924	2 785	2 785
Réserves réglementées			
Autres réserves	11 893	11 420	7 400
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice			
■ Total capitaux propres	65 563	60 088	54 071
Provisions pour risques et charges			
	140	257	244
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	4	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208	150	204
Dettes fiscales et sociales	561	552	569
Dettes groupe	138	68	34
■ Total dettes	912	774	811
■ Total du passif	66 615	61 119	55 126

Tableau des participations

(en milliers d'euros)	SFERACO S.A.	THERMADOR S.A.	JETLY S.A.	DIPRA S.A.	PBTUB S.A.	ISOCEL S.A.	SECTORIEL S.A.	THELY S.C.I.	TAGEST S.A.R.L.	THERMADOR INTERNATIONAL S.A.	OPALINE S.A.S.
Capital social au 31/12/2011	3 200	3 200	3 200	960	960	160	480	3 100	8	1 000	80
Primes, réserves et report à nouveau	7 265	5 955	5 616	3 994	4 812	1 386	1 762	12 833	34	(282)	31
Quote-part capital détenu (%) au 31/12/2011	99,99	99,99	99,87	97,99	99,98	99,90	99,94	99,95	99,80	99,99	100,00
Valeur comptable des titres détenus : brut	3 048,7	3 048,7	3 044,9	2 445,1	896,1	152,3	554,6	8 667,9	11,6	999,9	80
net	3 048,7	3 048,7	3 044,9	2 445,1	896,1	152,3	554,6	8 667,9	11,6	999,9	80
Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	18 901	Néant	Néant	Néant
Montant des cautions et avals donnés par la société	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	48 578	36 371	46 990	20 697	23 548	5 018	11 621	3 443	0	9 405	1 027
Résultat comptable du dernier exercice clos	5 624	3 312	5 723	696	1 497	303	903	967	4	485	1
Résultats 2010 encaissés par la société-mère en 2011	3 999	3 799	5 393	Néant	1 350	220	600	Néant	Néant	Néant	40
Date d'arrêté de l'exercice	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12

COMPTES SOCIAUX - THERMADOR GROUPE

en milliers d'euros au 31 décembre 2011

Tableau des cinq derniers exercices

	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	34 121	29 246	27 854	27 854	27 854
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 132 550	1 827 900	1 740 900	1 740 900	1 740 900
Opérations et résultats de l'exercice (en K€)					
Produits hors-taxes (exploitation + financier)	21 643	21 537	21 396	21 143	14 308
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	17 788	17 742	18 023	18 122	11 303
Impôt sur les bénéfices	1 297	1 221	1 212	1 458	1 189
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	16 625	16 637	16 032	16 596	9 909
Résultat distribué	13 009	11 150	10 619	10 619	10 619
Résultats par action (en €)					
Résultat après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	7,73	9,04	9,66	9,57	5,81
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	7,80	9,10	9,21	9,53	5,69
Dividende net attribué à chaque action	6,10*	6,10	6,10	6,10	6,10
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	6	6	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	691	737	758	770	852
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en K€)	281	297	305	346	330

* Dividende proposé à l'A.G.M. du 02/04/12.

Tableau de financement (en milliers d'euros)

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Ressources			
Résultat de l'exercice	16 625	16 637	16 032
Dotations aux amortissements	166	171	164
Dotations et reprises de provision	(417)	(287)	616
Capacité d'autofinancement	16 374	16 521	16 812
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1	2	
Cession participation et remboursement créances sur participations		3 500	
Total des ressources long terme	16 375	20 023	16 812
Emplois			
Dividendes	11 150	10 619	10 619
Immobilisations financières	1 245	13 866	3 617
Autres immobilisations	268	276	109
Total des emplois	12 663	24 761	14 345
Variation du fonds de roulement	(3 712)	4 738	(2 467)
Variation des capitaux permanents			
Variation des capitaux propres	5 475	6 017	5 412
Variation de la provision retraite	(117)	13	16
Variation des immobilisations nettes	1 646	10 768	2 961

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les durées d'amortissements pratiquées sont conformes aux durées d'utilité.

Note 1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	3 et 5 ans
Agencements et installations	3, 6 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5 et 6 ans
Mobilier	2, 4, 5, 6 et 10 ans

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels.

Le bilan comporte un poste "Fonds de Commerce" pour 5 717 K€ représentant les 3 fonds de commerce acquis par Thermador Groupe lors de la fusion-absorption en 1987 avec les 3 sociétés anonymes d'origine : Thermador, Sferaco et Jetly.

Ce poste "Fonds de Commerce" n'a pas été amorti, l'amortissement n'étant pas légalement obligatoire en France.

Ils n'ont pas été dépréciés car leurs valeurs, calculées d'après les méthodes basées notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de 5 ans et un taux de croissance postérieur nul, actualisés au taux de 8,5 %, sont supérieures à leur valeur comptable.

Note 2 Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'acquisition des titres.

La liste des filiales et participations se trouve au paragraphe IV en page 72.

Mode d'évaluation

- Pour les filiales ayant moins de 5 ans d'ancienneté dans le groupe, les participations restent à leur valeur de souscription pendant la phase de lancement tant que les sociétés sont dans le cadre de leurs prévisions d'exploitation.
- Pour les autres filiales, le mode d'évaluation retenu est celui de l'actif net ou de l'actif net réévalué pour les sociétés à caractère immobilier.

Note 3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 4 Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées, charges comprises, pour un montant de 140 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 100 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de "Commerce de gros".

Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- de l'âge de départ à la retraite : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté,
- du taux de rotation du personnel calculé par tranche d'âge : moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans,
- de l'évolution des salaires en fonction de la politique salariale,
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite et d'un coefficient d'actualisation de 3,9 %.

La provision comptabilisée est égale à 140 K€ et concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. La reprise de 2011 est égale à 117 K€.

Explication des postes du bilan et du compte de résultat

Note 5 Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Fonds de commerce	5 717			5 717
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 801	213	74	1 940
■ Total immobilisations incorporelles	7 518	213	74	7 657
Installations techniques, matériel et outillage	1			1
Installations générales, agencements et aménagements	230	97	10	317
Matériel de bureau et informatique, mobilier	430	30	3	457
Immobilisations corporelles en cours				
■ Total immobilisations corporelles	661	127	13	775
Participations (1)	22 950			22 950
Créances rattachées à des participations (2)	17 656	1 245		18 901
Autres immobilisations financières	1			1
■ Total immobilisations financières	40 607	1 245		41 852
■ Total Général	48 786	1 585	87	50 284

(1) La totalité du poste concerne les entreprises liées. (2) Prêt à S.C.I. Thely.

Amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements des éléments sortis	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds de commerce				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 609	86		1 695
■ Total immobilisations incorporelles	1 609	86		1 695
Installations techniques, matériel et outillage	1			1
Installations générales, agencements et aménagements	117	27	9	135
Matériel de bureau et informatique, mobilier	327	53	3	377
■ Total immobilisations incorporelles	445	80	12	513
■ Total Général	2 054	166	12	2 208

Note 6 Provisions (en milliers d'euros)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision retraite	257		117	140
■ Total provisions pour risques et charges	257		117	140
Provision pour dépréciation titres de participation	300		300	
■ Total Général	557		417	140
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			117	
- financières			300	

Note 7 État des créances (en milliers d'euros)

État des créances

	Montant brut	Entreprises liées	à 1 an au plus	à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	18 901	18 901		18 901
Autres immobilisations financières	1		1	
Autres tiers	28		28	
Groupe	726	726	726	
Charges constatées d'avance	29		29	
■ Total	19 685	19 627	784	18 901

Note 8 Dettes

L'intégralité des dettes a une échéance inférieure à un an.
Le montant des autres dettes concernant les entreprises liées se monte à 138 K€.

Note 9 Engagement hors bilan

Le seul engagement identifié concerne les heures cumulées au titre du droit individuel à la formation (D.I.F.) qui s'élèvent à 588 heures.

Note 10 Informations liées aux transactions significatives conclues avec les parties liées de l'article R-123-197-1 du code du commerce

- Loyer facturé par la SCI Thely 1 908 K€ dont 22 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe.
- Location gérance avec Jetly, Sferaco et Thermador :
 - Loyer refacturé aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 771 K€, Sferaco 520 K€ et Thermador 595 K€,
 - Redevance sur chiffre d'affaires aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 1 171 K€, Sferaco 744 K€ et Thermador 764 K€.

Note 11 Autres informations

Produits à recevoir – Groupe : 726 K€.
Charges à payer - Etablissement de crédit : 5 K€, fournisseurs et comptes rattachés : 170 K€, dettes fiscales et sociales : 105 K€, groupe : 15 K€.
Effectif moyen – Cadres 5, non cadres 1.

Note 12 Honoraires des Commissaires aux Comptes

	MAZARS				S.S.E.C.			
	En milliers d'euros		en %		En milliers d'euros		en %	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Mission légale								
Emetteur	29	28	25	25	21	21	18	18
Diligences directement liées au contrôle légal								
Emetteur	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total mission légale	29	28	25	25	21	21	18	18
Missions particulières	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total honoraires des CAC	29	28	25	25	21	21	18	18

Composition du capital : Le capital est fixé à 34 120 800 € divisé en 2 132 550 actions de 16 €, chacune, de valeur nominale.

Augmentation de capital : Au début de l'exercice, le capital est fixé à 29 246 400 € divisé en 1 827 900 actions de 16 €, chacune, de valeur nominale. Une augmentation de capital a été réalisée en novembre 2011, en vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui ont été conférés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 avril 2011 : Le Conseil d'administration du 7 octobre 2011 a décidé d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour 6 anciennes et d'augmenter le capital d'un montant de 4 874 400 € par prélèvement de cette somme sur le poste « autres réserves ». Le capital social a été ainsi porté de 29 246 400 € à 34 120 800 € par l'émission de 304 650 actions nouvelles d'un nominal de 16 euros entièrement libérées.

Rémunération des dirigeants - Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 967 K€.

Impôts sur les bénéfices - Impôts exigibles

Le montant de l'impôt exigible et de la contribution sociale de 3,3 % s'élève à 1 297 K€ sur le résultat courant et il n'y a pas d'impôt sur le résultat exceptionnel, l'impôt est donc de 1 297 K€ sur le résultat net.

Sur la distribution envisagée de 13 009 K€, l'impôt et la contribution s'élèvent à 6 632 K€.

Allègements - Provisions retraite 140 K€, organique 10 K€, total des allègements 150 K€.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations,
- la propriété, la gestion ou la location de tous fonds de commerce,
- l'exécution de toutes opérations de conseil et de toutes prestations de service,
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.

Forme des actions - Identification des titres au porteur (article 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Pour permettre l'identification des détenteurs de ses titres au porteur, la société peut, à tout moment, demander, contre rémunération à sa charge, à l'organisme centralisateur chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme les droits de vote dans les assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et éventuellement les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Transmission des actions (article 12 des statuts) :

Les actions sont librement négociables. La transmission est réalisée par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Conditions d'acquisition des droits de vote (article 22 des statuts, § droit de vote)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double prévu aux alinéas ci-dessus est réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne.

- Dénomination : Thermador Groupe.
- Siège social : 80, rue du Ruisseau
38297 Saint-Quentin-Fallavier Cedex
Tél. 04 74 95 63 28
- N° RCS : 339 159 402 RCS Vienne.
- Code APE : 7420Z.
- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (droit français).
- Date de constitution et durée : la société a été constituée le 2 octobre 1986 pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce, soit le 31 octobre 1986.
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Lieu de consultation des documents juridiques : au siège social.

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des Commissaires aux Comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Thermador Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par expert à la demande de l'émetteur, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article L. 225-123-13 du code de commerce.

De même, la fusion de la société, qu'elle soit absorbante ou absorbée, est sans effet sur le droit de vote double qui peut ainsi être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué et si les statuts de l'absorbée l'avaient institué.

Les votes s'expriment soit à main levée, soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret, dont l'assemblée fixera alors les modalités, qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Tout actionnaire pourra, dès l'entrée en application de la réglementation en vigueur, voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Admission aux Assemblées Générales (article 22 des statuts, § admission aux assemblées)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'assemblée. Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée. Le Conseil d'Administration peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de l'affectation du résultat de l'année et le montant des dividendes versés.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en

actions de la société. Le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende au moyen d'actions se fera conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Existence de seuils déclaratifs statutaires : néant.

Renseignements concernant le capital social

Le capital est fixé à 34 120 800 € divisé en 2 132 550 actions de 16 € chacune de valeur nominale, entièrement libérée.

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti par tous les modes autorisés par la loi. Toute modification des droits attachés aux actions qui représentent le capital de la société est soumise aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les statuts ne contenant pas de stipulation spécifique à cet effet.

Pouvoir du Directeur Général

Le Conseil ou les statuts n'ont pas apporté de limitation particulière au pouvoir du Directeur Général qui s'exerce dans le cadre des pouvoirs définis par la loi.

Evolution du capital dans les cinq dernières années

Années	Opérations	Nominal en euros	Augmentation de capital	Nombre de titres émis	Nombre cumulé d'actions	Montants successifs du capital en euros
8/11/2004	Attribution gratuite	16 €	5 570 880 €	348 180	1 740 900	27 854 400 €
21/06/2010	Attribution gratuite	16 €	1 392 000 €	87 000	1 827 900	29 246 400 €
07/11/2011	Attribution gratuite	16 €	4 874 400 €	304 650	2 132 550	34 120 800 €

Capital autorisé non émis : 10 125 600 €.

Capital potentiel : néant.

Intervention de la société sur ses propres titres : néant.

Nantissements d'actions ou d'actifs de la société ou de ses filiales : néant.

Décisions extraordinaires

Afin de faciliter les mouvements sur le titre, nous vous proposons de diviser le nominal par 2 et ainsi d'augmenter le nombre d'actions par 2.

Autres informations

La société respecte la limitation des mandats imposée par la loi NRE. Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration. Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son groupe. Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs, à l'égard de Thermador Groupe, et des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

À notre connaissance, au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration :

- n'exerce ou n'a exercé des mandats ou fonctions hors du Groupe Thermador, en dehors de Karine Gaudin administrateur indépendant.

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec les principaux actionnaires clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.



Rapports des Commissaires aux Comptes



Marylène Boyer (THG), Pierre Beluze (MAZARS) et Bruno FAURE (S.S.E.C.).

- 80** **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**
- 81** **Compte de résultat - Thermador Groupe 2011 sur les comptes annuels**
- 82 - 83** **Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés**
- 84** **Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Thermador Groupe S.A.**

Sur les Comptes Consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société THERMADOR GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, inscrits à l'actif du bilan consolidé pour une valeur de 6 136 K€, ont été évalués conformément aux principes décrits dans la note 3 des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée,
- Le patrimoine immobilier est inscrit à l'actif pour une valeur nette de 35 677 K€ et l'estimation donnée en note 12 des états financiers confirme que la valeur de marché de cet actif est supérieure à sa valeur comptable,
- Les méthodes de valorisation et de dépréciation des stocks de marchandises au sein du groupe sont décrites dans la note 6 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2012.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Pierre BELUZE

S.S.E.C.
Bruno FAURE

Sur les Comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THERMADOR GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les fonds de commerce, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur de 5 717 K€, ne sont pas amortis. Les tests de valeur effectués et décrits en note 1 de l'annexe justifient l'absence de dépréciation,
- Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan pour un montant net de 22 950 K€ sont évalués conformément à la méthode indiquée dans la note 2 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote), vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2012.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Pierre BELUZE

S.S.E.C.
Bruno FAURE

Sur les Conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Les administrateurs concernés sur l'exercice sont les suivants :

	Guy Vincent	Guillaume Robin	Emmanuelle Desecures	Eric Mantione	Jean-François Bonnefond	Hervé Le Guillerm	Marylène Boyer	Thermador Groupe
Thermador Groupe	Président (1)	D.G. puis P-D.G.(2)	Administrateur	Administrateur	Administrateur	D.G.Délégué	Administrateur	
Thermador SA	Représentant permanent de Thermador Groupe	P-D.G		Administrateur				Administrateur
Sferaco SA		Représentant permanent de Thermador Groupe		Administrateur		P-D.G.		Administrateur
Jetly SA	Représentant permanent de Thermador Groupe		Administrateur		P-D.G.			Administrateur
SCI Thely						Représentant permanent de Thermador Groupe	Gérant	Associé

(1) : jusqu'au 30 juin 2011 - (2) : Président-Directeur Général à compter du 30 juin 2011.

Convention concernant THERMADOR, SFERACO, JETLY et SCI THELY

Date d'autorisation : Conseil d'administration du 9 décembre 2011.

Nature et objet :

Autorisation d'établissement d'avenants aux baux et contrats avec la SCI THELY d'une part, les sociétés THERMADOR, SFERACO, et JETLY d'autre part :

- hausse des loyers facturés par la SCI THELY à THERMADOR GROUPE de 5,01 %,
- réduction des surfaces louées de 1 265 m² à usage d'entrepôt,
- modification corrélative des loyers facturés par THERMADOR GROUPE aux sociétés THERMADOR, SFERACO et JETLY dans le cadre du contrat de location gérance.

Modalités : Cette convention ne produira d'effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2012.

Compte tenu de l'évolution des surfaces louées auprès de la SCI THELY, le total des loyers s'élèvera à 1 915 K€ sur l'exercice 2012, dont 23 K€ pour les bureaux propres à THERMADOR GROUPE.

2 - Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rémunération de Madame Marylène Boyer, Administrateur salarié

Madame Marylène Boyer, Administrateur, bénéficie depuis le 16 mars 1987 d'un contrat de travail au titre de sa fonction de Directeur Financier.

Sa rémunération brute a été portée de 12 K€ à 12,5 K€ mensuels sur 13 mois par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2010. Son salaire brut annuel s'est élevé à 241,5 K€ pour l'exercice 2011 compte tenu de la prime exceptionnelle fixée par le Conseil d'Administration à hauteur de 79 K€, en date du 9 décembre 2011.

Engagements de rémunération envers les mandataires sociaux

Votre société s'est engagée à verser une indemnité à ses mandataires sociaux en cas de départ à la retraite.

Cette indemnité pour départ à la retraite est calculée de la même façon que pour celle versée à un cadre salarié, suivant les dispositions de la convention collective dont dépend votre société. À ce titre, votre Conseil d'administration du 5 avril 2011 a décidé du versement d'une indemnité de 88,4 K€ à Monsieur Guy Vincent au titre de son indemnité de fin de carrière.

Redevances de location-gérance des fonds de commerce et location des locaux de stockage et des locaux administratifs avec certaines sociétés du groupe

En application de cette convention, votre société a enregistré les produits suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (en milliers d'euros) :

	Produits des baux (1)	Redevances sur chiffre d'affaires (2)	Redevances sur matériel (3)
Thermador	595	764	1
Sferaco	520	744	-
Jetly	771	1 171	2
TOTAL	1 886	2 679	3

(1) Produits fonction de la surface moyenne occupée par chaque filiale, soit bureaux et entrepôts représentant respectivement 11 062, 9 000 et 11 165 m² au cours de l'exercice 2011.

(2) Redevances fonction de l'application du taux prévu au contrat, soit respectivement 2,3 %, 1,7 % et 2,5 % du chiffre d'affaires attaché au fonds de commerce.

(3) Redevances liées aux matériels loués, soit 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

Prise à bail de locaux auprès de la SCI THELY

Au titre des loyers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et compte tenu de l'évolution des surfaces louées, votre société a pris en charge une somme de 1 908 milliers d'euros (dont 1 886 milliers d'euros faisant l'objet de refacturation auprès de filiales).

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2012.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Pierre BELUZE

S.S.E.C.
Bruno FAURE

Établi en application de l'article L. 225-235 dernier alinéa du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Thermador Groupe S.A.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société THERMADOR GROUPE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2012.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Pierre BELUZE

S.S.E.C.
Bruno FAURE

TABLE DE CONCORDANCE

	pages
1 Personnes responsables	
1.1. Déclarer toutes les personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement et, le cas échéant, de certaines parties de celui-ci – auquel cas ces parties doivent être indiquées. Lorsque les personnes responsables sont des personnes physiques, y compris des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de l'émetteur, indiquer leur nom et leur fonction lorsqu'il s'agit de personnes morales, indiquer leur dénomination et leur siège statutaire.	91
1.2. Fournir une déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le document d'enregistrement sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. Le cas échéant, fournir une déclaration des personnes responsables de certaines parties du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans la partie du document d'enregistrement dont elles sont responsables sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.	91
2 Contrôleurs légaux des comptes	
2.1. Donner le nom et l'adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques, (indiquer aussi l'appartenance à un organisme professionnel).	91
2.2. Si des contrôleurs légaux ont démissionné, ont été écartés ou n'ont pas été re-désignés durant la période couverte par les informations financières historiques, divulguer les détails de cette information, s'ils sont importants.	N/A
3 Informations financières sélectionnées	
3.1. Présenter les informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations-clés résumant la situation financière de l'émetteur.	11 - 32 à 55 58 à 67 - 69 à 75 79 à 84 - 92
3.2. Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent doivent également être fournies ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	
4 Facteurs de risque	
4.1. Mettre en évidence, dans une section intitulée "facteurs de risque", les facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	3 - 4 à 9 - 20 21 - 48 - 49
5 Informations concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Indiquer : la raison sociale et le nom commercial de l'émetteur ;	76
5.1.2. le lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur ;	76
5.1.3. la date de constitution et la durée de vie de l'émetteur, lorsqu'elle n'est pas indéterminée ;	76
5.1.4. le siège social et la forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire) ;	76
5.1.5. les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	10
5.2. Investissements	
5.2.1. Décrire les principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement ;	36
5.2.2. décrire les principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe) ;	36 - 44 à 46
5.2.3. fournir des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	36
6 Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Décrire la nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités – y compris les facteurs-clés y afférents –, en mentionnant les principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques ; et	4 à 9 - 56 à 67
6.1.2. mentionner tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indiquer l'état de ce développement.	N/A
6.2. Principaux marchés	
Décrire les principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur, en ventilant le montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique, pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.	50 - 56 à 70
6.3. Lorsque les renseignements fournis conformément aux points 6.1. et 6.2. ont été influencés par des événements exceptionnels, en faire mention.	N/A
6.4. Si les affaires ou la rentabilité de l'émetteur en sont sensiblement influencées, fournir des informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	N/A
6.5. Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	4 à 5 - 56 à 67

TABLE DE CONCORDANCE (suite)

	pages
7 Organigramme	
7.1. Si l'émetteur fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe l'émetteur.	12 - 13
7.2. Dresser la liste des filiales importantes de l'émetteur, y compris leur nom, leurs pays d'origine ou d'établissement ainsi que le pourcentage de capital et, s'il est différent, le pourcentage de droits de vote qui y sont détenus.	41
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Signaler toute immobilisation corporelle importante existant ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	36 - 44 à 46
8.2. Décrire toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles.	N/A
9 Examen de la situation financière et du résultat	
9.1. Situation financière Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le document d'enregistrement, décrire la situation financière de l'émetteur, l'évolution de cette situation financière et le résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, en indiquant les causes des changements importants survenus, d'un exercice à l'autre, dans ces informations financières, dans la mesure nécessaire pour comprendre les affaires de l'émetteur dans leur ensemble.	11 - 34 à 55 58 à 67 - 70 à 77 80 à 84
9.2. Résultat d'exploitation	
9.2.1. Mentionner les facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.	3
9.2.2. Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements.	N/A
9.2.3. Mentionner toute stratégie ou tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	N/A
10 Trésorerie et capitaux	
10.1. Fournir des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	38 à 40
10.2. Indiquer la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	40
10.3. Fournir : des informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur ;	21 - 40
10.4. des informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur ;	N/A
10.5. des informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	N/A
11 Recherche et développement, brevets et licences	
Lorsque celles-ci sont importantes, fournir une description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur.	N/A
12 Information sur les tendances	
12.1. Indiquer les principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement.	3 - 21 - 58 à 70
12.2. Signaler toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.	N/A
13 Prévisions ou estimations du bénéfice	
Si l'émetteur choisit d'inclure une prévision ou une estimation du bénéfice dans le document d'enregistrement, celui-ci doit contenir les informations visées aux points 13.1. et 13.2. :	
13.1. une déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation. Il convient d'opérer une distinction nette entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précises et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision ;	N/A
13.2. un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendants, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur.	N/A
13.3. La prévision ou l'estimation du bénéfice doit être élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques.	N/A
13.4. Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A

TABLE DE CONCORDANCE (suite)

	pages
14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1. Donner le nom, l'adresse professionnelle et la fonction, dans la société émettrice, des personnes suivantes, en mentionnant les principales activités qu'elles exercent en dehors de cette société émettrice lorsque ces activités sont significatives par rapport à celle-ci : a - membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; b - associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions ; c - fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; et d - tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. Indiquer la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes. Pour toute personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour toute personne visée aux points b) et d) du premier alinéa, fournir des informations détaillées sur son expertise et son expérience en matière de gestion ainsi que les informations suivantes : a - nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années (indiquer également si elle a toujours, ou non, cette qualité). Il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ; b - toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ; c - détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne visée aux points a) et d) du premier alinéa et agissant en qualité de l'une quelconque des positions visées auxdits points a) et d) a été associée au cours des cinq dernières années au moins ; d - détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite.	14 à 20 - 77
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1. et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite. Indiquer tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1. a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Donner le détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1. concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.	18 - 19 - 77
15 Rémunération et avantages	
Concernant l'intégralité du dernier exercice, indiquer, pour toute personne visée au point 14.1., premier alinéa, a) et d) :	
15.1. le montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur ou soient autrement publiées par l'émetteur ;	18 - 19
15.2. le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	18 - 19
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
Pour le dernier exercice de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au point 14.1., premier alinéa, a) :	
16.1. la date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction ;	12 à 17
16.2. des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée ;	12 à 19 - 77
16.3. des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent.	18
16.4. Inclure également une déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsqu'il n'est pas conforme, la déclaration doit être assortie d'une explication.	13 à 21
Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne.	20 - 84
17 Salariés	
17.1. Indiquer soit le nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, soit leur nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document d'enregistrement (ainsi que les changements de ce nombre, s'ils sont importants) et, si possible, et si cette information est importante, la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires, indiquer également le nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent.	51 à 58
17.2. Participations et stock-options Pour chacune des personnes visées au point 14.1., premier alinéa, a) et d), fournir des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions.	12 à 19
17.3. Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur. b - le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.	54

TABLE DE CONCORDANCE (suite)

	pages
18 Principaux actionnaires	
18.1. Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, donner le nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fournir une déclaration négative appropriée.	26 - 27
18.2. Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fournir une déclaration négative appropriée.	26 - 27
18.3. Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui ; décrire la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.	N/A
18.4. Décrire tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.	N/A
19 Opérations avec des apparentés	
Le détail des opérations avec des apparentés (qui, à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n° 1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulgué en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées : a - la nature et le montant de toutes les opérations qui – considérées isolément ou dans leur ensemble – sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêts en cours, y compris des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours ;	48 - 82 - 83
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques Fournir des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice. Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n° 1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités. Les informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices doivent être établies et présentées sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine actuel d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n° 1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. Ces informations financières historiques doivent être vérifiées. Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : a - le bilan ; b - le compte de résultat ; c - un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires ; d - le tableau de financement ; e - les méthodes comptables et notes explicatives. Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.	36 à 55 - 70 à 75 80 à 84 - 91
20.2. Informations financières pro forma En cas de modification significative des valeurs brutes, décrire la manière dont la transaction pourrait avoir influé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes les données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants.	N/A
20.3. Etats financiers Si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée, inclure au moins, dans le document d'enregistrement, les états financiers annuels consolidés.	36 à 55 - 70 à 75 80 à 84 - 91
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1. Fournir une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées. Si les contrôleurs légaux ont refusé d'établir un rapport d'audit sur les informations financières historiques, ou si ce rapport d'audit contient des réserves ou des mises en garde sur l'impossibilité d'exprimer une opinion, ce refus, ces réserves ou ces mises en garde doivent être intégralement reproduits et assortis d'une explication.	80 à 84 - 91
20.4.2. Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été vérifiées par les contrôleurs légaux.	91
20.4.3. Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.	N/A

TABLE DE CONCORDANCE (suite)

	pages
20.5. Date des dernières informations financières	N/A
20.5.1. Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter : a - à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui ont été vérifiés ; b - à plus de 15 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés.	
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.6.1. Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers, vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser.	
20.6.2. S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	
20.7. Politique de distribution des dividendes Décrire la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard.	24
20.7.1. Pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, donner le montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé.	37
20.8. Procédures judiciaires et arbitrage Indiquer, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	21
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale Décrire tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés, ou fournir une déclaration négative appropriée.	21
21 Informations complémentaires	
21.1. Capital social Fournir les informations suivantes, datées du bilan le plus récent inclus dans les informations financières historiques :	
21.1.1. le montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions : a - le nombre d'actions autorisées ; b - le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ; c - la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ; et d - un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10 % du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser ;	76 - 77
21.1.2. s'il existe des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques ;	N/A
21.1.3. le nombre, la valeur comptable et la valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales ;	N/A
21.1.4. le montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription ;	N/A
21.1.5. des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital ;	N/A
21.1.6. des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent ;	N/A
21.1.7. un historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	76 - 77
21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1. Décrire l'objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts.	76 - 77
21.2.2. Résumer toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	76 - 77
21.2.3. Décrire les droits, les privilèges et les restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	76 - 77
21.2.4. Décrire les actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention.	76 - 77
21.2.5. Décrire les conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.	76 - 77
21.2.6. Décrire sommairement toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	27
21.2.7. Indiquer, le cas échéant, toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	77
21.2.8. Décrire les conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	N/A

TABLE DE CONCORDANCE (suite)

	pages
<p>22 Contrats importants</p> <p>Résumer, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement.</p>	N/A
<p>23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</p> <p>23.1. Lorsqu'une déclaration ou un rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert est inclus(e) dans le document d'enregistrement, indiquer le nom de cette personne, son adresse professionnelle, ses qualifications et, le cas échéant, tout intérêt important qu'elle a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lesquels il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.</p>	46
<p>23.2. Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. En outre, identifier la ou les source(s) d'information.</p>	N/A
<p>24 Documents accessibles au public</p> <p>Fournir une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ; b - tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ; c - tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ; d - les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. <p>Indiquer où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique.</p>	76
<p>25 Informations sur les participations</p> <p>Fournir des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.</p>	72

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Éléments	Pages du document
Rapport de gestion	3, 4 à 9, 11 à 27, 33 à 36, 51 à 55, 58 à 67, 70, 76, 77 et 92
Comptes	36 à 51, 71 à 76
Rapports des Commissaires aux Comptes	80 à 84
Attestation	91

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux Comptes

Titulaires :

MAZARS, 131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône), nommé le 2 octobre 1986, représenté par Pierre BELUZE depuis 2011 et antérieurement par Frédéric MAUREL, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière.

S.S.E.C., 17, rue de la Presse à Saint-Etienne (Loire), nommé le 8 avril 2002, représenté par Bruno FAURE depuis 2011 et antérieurement par Anne-Laure SORLIN, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière.

Suppléants :

Jean-Pierre PEDRENO - 5, avenue de Verdun à Valence (Drôme), nommé le 4 avril 2011.

Cabinet ROYET - 25, rue de la Libération à Saint-Etienne (Loire), nommé le 4 avril 2005.

Le mandat des Commissaires aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée de 2017.

Montant des honoraires des C.A.C. (voir page 49).

RESPONSABLE DU DOCUMENT

Attestation du responsable du document de référence.

J'atteste, après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, inclus dans le présent document de référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent une observation figurant en page 80.

Saint-Quentin-Fallavier, le 14 février 2012.

Guillaume ROBIN
Président-Directeur Général
Tél. 04 74 95 63 28

à l'Assemblée Générale mixte du 2 avril 2012

■ Ordre du jour ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 16 624 616,08 € de la manière suivante :

- affectation au poste réserve légale de 487 440 €,
- distribution d'un dividende de 6,10 € par action, soit pour 2 132 550 actions un montant de 13 008 555 €,
- affectation du solde au poste «autres réserves» soit 3 128 621,08 €.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes seront détachés le 13 avril et mis en paiement le 18 avril 2012.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, pour répondre aux exigences légales par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société a distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2010	11 150 190 €	-	-
2009	10 619 490 €	-	-
2008	10 619 490 €	-	-

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve la nouvelle convention intervenue au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elle résulte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale porte à trente mille euros (30 000 €) le montant global annuel maximum des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration. Ce montant applicable, à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

■ Ordre du jour extraordinaire

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et afin de faciliter les mouvements sur le titre, décide d'augmenter, avec effet au 2 mai 2012, le nombre d'actions composant le capital social, les 2 132 550 actions actuelles étant remplacées par 4 265 100 actions nouvelles (attribution de deux actions nouvelles à chaque possesseur d'une action ancienne) et ce par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action, ramenée de 16 € à 8 € (soit une division par deux), le capital social restant inchangé à 34 120 800 €, divisé désormais en 4 265 100 actions de 8 € de valeur nominale.

L'Assemblée Générale prend acte que la division du nominal n'a aucun impact sur le droit de vote tel que prévu à l'article 22 des statuts et qu'en conséquence chaque possesseur d'une action ancienne bénéficiant d'un droit de vote double continuera à bénéficier du droit de vote double au titre des deux actions reçues en échange.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de modifier, à compter du 2 mai 2012, les articles 6 et 7 des statuts de la société lesquels deviennent ainsi libellés :

Article 6 - Apports

Les 10 premiers paragraphes sans changement.

Il est ajouté un 11^{ème} paragraphe :

11) L'Assemblée Générale Mixte réunie le 2 avril 2012 a décidé d'augmenter le nombre d'actions composant le capital social par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action, ramenée de 16 € à 8 € (soit une division par deux), le capital social restant inchangé à 34 120 800 €, divisé désormais en 4 265 100 actions de 8 € de valeur nominale, cette division du nominal n'ayant aucun effet pour les actionnaires bénéficiant du droit de vote double.

Article 7- Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 34 120 800 €, il est divisé en 4 265 100 actions d'une seule catégorie de 8 € de valeur nominale.

Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra ainsi que toutes modifications nécessaires des statuts.



Assemblée Générale 2011 à Lyon.

Le présent rapport, publié le 29 février 2012, a été imprimé à 10 000 exemplaires.

Direction artistique et réalisation : **Agence Opaline** - 04 74 95 59 48

Crédit photos : Betty Garcia - Illustration : Ronan Le Sausse



80, rue du Ruisseau - Parc d'Activités de Chesnes
38297 ST-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX
Tél. 04 74 95 63 28 - Fax 04 74 95 46 35
Site Internet : <http://www.thermador-groupe.fr>